

**2016**

# Rapport d'activité







## Sommaire

Mot du Président	5
Mot du Directeur	6
Remerciements	8
Événements passés et à venir	9
Extraits de presse	13
La COREB	14
Développement territorial	24
Urbanisation / nature et paysage	29
Mobilité	32
Développement économique	36
Aérodrome civil de Payerne	44
Formation	52
Collaboration inter-régionales & cantonales	53
Divers	54
Statistiques	55
Associations régionales	57
Agenda 2017	65



## Mot du Président

Les fins d'année ont ceci de particulier qu'elles sont toujours très calmes sur le plan de l'activité politique. Le passage de 2016 à 2017 a cependant fait un peu exception à cette règle dans le landernau régional puisqu'en date du 4 janvier dernier, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg se fendait d'un communiqué dans lequel il confirmait sa volonté de se porter acquéreur des actifs immobiliers de Elanco sur les sites de St-Aubin et Marly.

Cette décision s'inscrivait dans la stratégie de promotion économique et de politique foncière active voulue par le gouvernement fribourgeois.

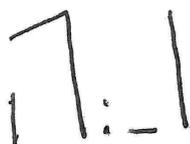
Nous ne pouvons bien entendu que nous réjouir de cette décision qui a d'ailleurs été confirmée par le Grand Conseil fribourgeois. Cet acte fort va permettre à notre région de disposer avec le site de St-Aubin d'une réserve foncière appelée à poursuivre la dynamique initiée depuis plusieurs années au sein de notre communauté. La mise en valeur de cette zone se devra par contre, d'associer les différents acteurs dans toutes leurs composantes afin que qu'elle réponde en tous points aux stratégies de promotion économique définies par TOUS les partenaires.

A ce titre, cette démarche préfigure des lignes directrices de la gestion des sites stratégiques de demain. L'autonomie quasi-plénipotentiaire dont disposait les communes jusqu'à maintenant en matière d'aménagement des zones d'activité sera diluée à l'avenir dans des organes de gestion regroupant des partenaires aussi divers que les services de l'aménagement et de la promotion économique cantonaux, la région et les représentants communaux.

Ces changements sont aussi l'une des conséquences directes du remaniement des prescriptions en matière d'aménagement du territoire, qui, faut-il le rappeler, ne touche pas uniquement les zones dédiées au logement, mais aussi celles destinées à accueillir nos activités économiques.

Si quelques esprits chagrins regretteront, pour différents motifs la situation antérieure, nous n'aurons d'autre choix que celui de nous adapter à la nouvelle donne. Pour notre région, notre préoccupation majeure demeure et demeurera invariablement la même : notre responsabilité de créer de l'emploi dans le seul but d'infléchir significativement le rapport habitant/place de travail qui, à ce jour, n'est pas satisfaisant. Sur ce point, je peux me permettre d'affirmer que les élus sont unanimes à poursuivre cet objectif. Il nous incombera par contre de participer à l'élaboration et la définition des nouvelles entités qui auront la responsabilité de mettre en valeur les zones d'activité d'intérêt régional. Cette démarche est en train d'être initiée et nous nous ferons un devoir d'y défendre avec force la présence et les intérêts régionaux, toutes composantes confondues.

Dans cet état d'esprit, je demeure convaincu que nous pourrons poursuivre la ligne de conduite à laquelle notre organisme se tient depuis bientôt trente ans en matière de valorisation de notre région en terme de promotion économique !



Olivier Piccard

Président de la COREB

Préfet du district de la Broye-Vully



Président  
de la COREB  
de 2013 à 2016

## Mot du Directeur



Si l'on devait qualifier l'année 2016 écoulée, ce sont quelques superlatifs que l'on devrait utiliser. A notre niveau régional, le mois de juin fut marqué par l'inauguration très attendue du tarmac et du taxiway définitifs sur l'Aéroport. Si des mouvements d'avions civils ont déjà cours sur le site broyard depuis quelques années déjà, ces infrastructures marquent d'une pierre blanche le véritable commencement de l'exploitation civile de l'aérodrome de Payerne. L'inauguration se déroula sous un soleil pour le moins radieux et on pouvait lire sur les visages des participants une satisfaction bien légitime, mais aussi une certaine fierté du devoir accompli. Un certain Archimède aurait laissé échapper un cinglant Eurêka!

L'événement-phare de l'année fut sans conteste l'organisation de la fête fédérale de lutte Estavayer2016 à la fin août. En préparation depuis plus de trois ans par un comité d'une rare compétence, le week-end de l'événement sportif le plus important du pays était enfin arrivé. L'été contribua à faire monter la tension avec le montage d'infrastructures tout simplement gigantesques. L'arène à elle seule reléguait les plus grands stades de football de toute la Suisse au rang de simples terrains de jeux. Cereise sur le gâteau, une météo magnifique agrémenta le week-end, à la plus grande satisfaction des organisateurs. Au sortir de la fête, on pouvait lire sur tous les visages des quelque 250'000 visiteurs l'expression de la gaieté et de la joie, preuve de la réussite totale de l'exercice. Pour notre région, l'événement offrit une opportunité unique de présenter la Broye sous ses plus beaux atours et de profiter de l'occasion pour réaliser une opération de promotion touristique hors de l'ordinaire. Ce fut le cas, en collaboration avec Fribourgissima-Image Fribourg par une campagne de presse et d'affichage en Suisse alémanique avant la fête et une présence remarquée sur le site. En y regardant bien, le caractère broyard fut plus que présent puisque Estavayer2016, organisation fribourgeoise, se déroula sur territoire vaudois avec l'implication de toute la région et de nos deux cantons. La fête fut belle, marqua les esprits et il ne fait nul doute qu'elle contribua à promouvoir notre coin de pays.

La COREB présida de surcroît la présence de la région au comptoir de la Glâne en qualité d'invitée d'honneur. Grâce à l'engagement de Broyards convaincus et extrêmement dévoués, l'Espace Broye eut très fière allure. Il permit de montrer ses qualités au large public qui fréquenta la foire romontoise.

La COREB parvint à accentuer sa collaboration avec le DEV (promotion économique exogène vaudois) et le GGBA dans le cadre de trois actions à l'étranger, l'une au Québec et les deux autres en Italie. Les contacts ainsi créés pourraient porter des fruits à futur. L'expérience fut très fructueuse et devra être reconduite à futur.

Enfin, la décision de Solar Stratos de s'implanter sur l'Aeropole est à ranger au niveau des grands succès de 2016, puisqu'un nouveau projet hautement technologique a une nouvelle fois pris place sur le technopôle payernois. Un hangar provisoire a été moulé en un temps record et a été inauguré en fin d'année.

Les satisfactions sont donc nombreuses car les efforts consentis portent leurs fruits. Il convient donc de continuer à travailler dans ce sens, ensemble, en s'efforçant à concrétiser les projets à maturité, en mettant en avant les qualités indéniables de notre région et en œuvrant déjà pour l'avenir proche et plus lointain. Nous disposons d'atouts extraordinaires et c'est en montrant notre dynamisme et notre capacité à se rassembler autour d'une seule et même région que nous parviendrons à atteindre notre objectif premier: promouvoir le développement régional de manière harmonieuse, respectueuse de notre qualité de vie. Le potentiel afin d'y parvenir est bien présent et nous pouvons nous donner les moyens de l'atteindre, ensemble.



Pierre-André Arm  
Directeur de la COREB

## Remerciements

Notre rapport d'activités 2016 donne l'opportunité à la COREB de remercier ses partenaires, dont la collaboration est impérative pour atteindre ses objectifs :

Les Conseils d'Etat du canton de Fribourg et du canton de Vaud

Les Députés broyards vaudois et fribourgeois

La Conseillère nationale

Les services de l'Etat, tant fribourgeois que vaudois, et en particulier la PromFR et le SPECo

Les représentants des régions de la CODEV et d'Innoreg FR

Les organisations de promotion économique et à l'innovation

Le DEV et le GGBA

Les communes de la COREB

Les membres des comités directeurs de la COREB, de l'ARBV et d'Ascobroye

Les membres des différentes commissions et groupes de travail de la COREB

Les membres privés

Les représentants des départements et offices fédéraux

Les dirigeants de la Base aérienne de Payerne

Les offices de tourisme régionaux et cantonaux

Les entreprises de transport actives dans la Broye

M. Urs Ryf, mandataire technique du projet Aéroport

Innobridge, mandataire pour la partie businessplan et technopôle du projet Aéroport

La CVCI, la CCIF, le GIB et le Centre patronal vaudois

Les CO et écoles secondaires

Le GYB

Le CPNV et le GPA

Le personnel du bureau de la COREB

Et toutes les personnes qui ont contribué aux larges tâches effectuées durant cette année 2016, œuvrant ainsi à la réalisation et au développement d'une Broye unie.

*Merci*

## EBACE 2016

La participation annuelle de la COREB au salon de l'aviation civile d'affaire EBACE à Genève. Cette foire qui permet à la COREB de rendre Aéro-pôle visible dans les domaines aéronautique et spatial.

Lors de cette édition, la COREB et Speedwings ont partagé un stand avec les Swiss Business Airports (SBA), à savoir les aéroports de Granges, Sion, Samedan, Buochs et Berne. Le stand était aménagé aux couleurs

des SBA, c'est-à-dire en rouge et blanc. L'aménagement était nouveau et donc innovant car le stand proposait un espace plus grand, disposait d'un écran plat suspendu, de plusieurs banques permettant l'accueil de potentiels intéressés, mais également un petit salon pour les discussions plus avancées.

Cet événement a à nouveau permis au Directeur de la COREB ainsi qu'au Chef de l'Aérodrome Civil

de nouer des contacts avec des entreprises intéressées par le projet Aéro-pôle. Se sont pas moins de 77 contacts de 62 entreprises qui ont été pris lors de ces trois jours. M. Ralph Bacchus, consultant venu tout droit de la Floride, accompagné de sa femme Judy Levin nous ont à nouveau soutenu dans le démarchage sur place.

## Apéritif économique broyard 2016

L'Apéritif Economique Broyard est organisé par la COREB, la Vaudoise Assurance, la Banque Cantonale de Fribourg ainsi que la Broye Hebdo. Son concept, dont le succès est toujours croissant, consiste en une première partie consacrée à un discours d'un orateur de qualité, suivie d'un moment plus convivial afin de favoriser les échanges et élargir le réseautage de

chaque participant.

Dans le cadre de l'édition 2016, c'est le renommé René Prêtre, médecin en chirurgie cardiaque pour les enfants qui, le soir du 6 octobre, a honoré l'audience d'un discours sur son tracé professionnel, ses expériences, son vécu ainsi que sur des aspects technique de la chirurgie cardiaque. Le thème de la soirée s'intitulait «Et au centre bat le cœur». La

salle de la Prillaz a fait salle comble avec les quelque 400 participants à la soirée. Une fois les questions du public satisfaites et le cadeau remis à son conférencier, les convives ont pu déguster vers 19h15 un apéritif dînatoire proposé par Lintanf à Estavayer-le-Lac.



## Estavayer2016

Les 26, 27 et 28 août 2016, eut lieu dans la région de la Broye, sur le site de l'aérodrome de Payerne, la plus grande manifestation de Suisse, organisée tous les trois ans, la Fête fédérale de lutte. Un espace de 2'000 m<sup>2</sup> a été réservé par le comité d'organisation de la fête fédérale en faveur de la COREB et du canton de Fribourg pour la promotion régionale.

### LE CONCEPT

La Coreb et Fribourgissima Image Fribourg ont ainsi associé leurs efforts et combiné leurs moyens matériels, humains et financiers en vue de faire connaître la région de la Broye et le Lac (ci-après Broye-Lac) et le canton de Fribourg à l'occasion de la Fête fédérale de lutte « Estavayer 2016 ».

La collaboration a porté sur les différents éléments de communication avant et pendant la fête fédérale de lutte Estavayer 2016. Dans le détail il s'agissait de :

coordonner les outils, les messages et les contenus à l'attention des médias mettre en place et habiter l'espace mis à notre disposition par les organisateurs d'Estavayer2016 (2'000 m<sup>2</sup>) lors de la manifestation les 26, 27 et 28 août 2016

### ACTIONS AVANT LA FETE :

Il s'est agi, dans les faits, de mettre en place une campagne de communication afin de sensibiliser le public de la fête, majoritairement suisse allemand, aux charmes et à

la qualité de la région dans laquelle s'organisait la Fête fédérale de lutte afin de lui faire envie de se rendre dans la Broye. Nous étions tous unis sous un même label :



Des visuels ont été choisis parmi les sites importants de la région, à savoir une plage au bord du lac de Neuchâtel, le pont de la Poya, les arènes d'Avenches, le Vully, Estavayer-le-Lac et Aéroport. Ils ont évidemment été traduits en allemand, étant donné qu'elles sont avant tout adressées à un public d'outre-Sarine. Chaque visuel représentait un endroit spécifiquement stratégique pour la région du point de vue touristique et économique, en jouant entre l'image et le vocabulaire de la lutte.

### ACTIONS PENDANT LA FETE :

#### Apéritif officiel du vendredi 26 août 2016

Sur sollicitation du comité d'organisation de la fête, la région et Fribourgissima ont organisé l'apéritif de la fête le vendredi 26 août. Pas moins de 2'500 invitations ont été envoyées, accompagnées de leporellos représentant nos visuels. Au total, environ 1'000 personnes ont participé à l'apéritif, ce qui représente 40% de participation. Les locaux de la tente VIP avaient été agrémentés par des visuels de « Feel free – Es-

tavayer-vous ». La qualité du service fourni fut fort appréciée par les convives qui avaient été sélectionnés par le comité d'organisation. La présence de la COREB y fut très remarquée.

### Pavillon régional

L'espace « Feel free – Estavayer-vous » était aménagé comme un petit village de la Broye dont l'objectif était de sensibiliser les visiteurs sur les vertus de la région, tant par la qualité de son paysage et de son offre touristique, que par la qualité des produits de son terroir. Il était composé d'une grande cantine de restauration, d'un espace « cosi » en terrasse extérieure, et un chalet du terroir.

La grande tente de restauration et d'animations musicales, permettant d'abriter 500 places assises, fut aménagée et agrémentée des visuels « Feel free – Estavayer-vous ». Son exploitation fut confiée à l'association interprofessionnelle des vins du Vully. Les vins du Vully, de Cheyres et de Payerne y étaient proposés. La cuisine proposait des plats très régionaux. La grande tente abritait également des animations musicales, le vendredi et le samedi soir. Le programme proposa trois groupes chaque soir qui permit d'augmenter la fréquentation de la cantine de manière importante.

Un chalet, représentant les chalets du bord du lac, décoré de filets et autres articles de pêche, était

Evénements passés et à venir

## Estavayer2016 (suite)

situé à côté de la cantine, ouvert sur la partie terrasse. Le rez-de-chaussée était exploité par l'association des produits du terroir, laquelle proposait uniquement des produits régionaux et artisanaux (charcuteries, fromages, gâteaux de Payerne, etc.) ainsi que des vins de la région et évidemment de la bière.

Le matériel promotionnel utilisé sur la place de fête était le suivant : Bâches F12 pour la tente, Visuels des régions touristiques de la Broye pour les écrans, Nappes, Sharing

box, Arche brumisateur, Badges et Miroirs en situation.

Le volume des ventes est relativement élevé en termes absolus. En revanche, il est quelque peu décevant en regard de l'envergure de la manifestation. Les organismes responsables de l'exploitation AIVV et Produits du terroir ont engagé de lourds moyens logistiques et en personnel en prévision d'un fort afflux de consommateurs, lequel ne s'est vérifié que de manière sporadique, principalement au moment où

les combats de lutte étaient terminés. En revanche, le succès remporté par la fête elle-même et la qualité de notre stand ont permis à toute la Broye de se présenter sous ses plus beaux atouts. Nous espérons que cette opération d'une envergure extraordinaire portera ses fruits en termes de nuitées lors des prochaines saisons touristiques.



## Comptoir de Romont – Espace Broye

La foire de la Glâne a eu lieu du 20 au 28 mai 2016 à Romont. Elle a rassemblé 120 exposants et plus de 20 animations à la faveur de près de 45'000 visiteurs.

La Broye, en son titre d'Invité d'Honneur, a accepté de participer à cette manifestation. Un Comité de Pilotage a été constitué afin de mener à bien la conception de l'Espace.

La surface de 360m<sup>2</sup> a été aménagée ainsi : les 6 surfaces de 12 m<sup>2</sup> mises à disposition pour les Sociétés industrielles et de commerces ont été occu-

pées par Valbroye, Moudon, Estavayer-le-Lac, Payerne et Avenches. Chaque jour, un commerçant différent exposait ses produits et se tenait à disposition pour un conseil. Le Vendo était placé sur le côté gauche de l'entrée et proposait un concours de dégustation de vin avec à la clé 6 verres à pied estampillés « Espace Broye ». Il a d'ailleurs attiré 280 candidats sur les 9 jours. Juste à sa droite se trouvaient les Produits du Terroirs, stand tenu par le Cochon d'Or. Un 3ème et dernier

stand culinaire était celui de Pierre Schaer qui proposait des fritures du Lac. Pour terminer, les Vignerons de la Broye offraient une dégustation des vins régionaux au stand « Vignerons ». Au centre de l'espace était disposé un point INFO avec des brochures touristiques de toute la région. Afin de guider au mieux le visiteur, les stands étaient répartis dans les bords de la surface et au centre, un ruisseau de moquette bleue indiquait le sens de marche afin que chaque prestataire soit abordé.

## Comptoir de Romont – Espace Broye (suite)

### Composition du comité « Espace Broye » :

Arm Pierre-André, COREB  
 Berger Claude, Société de Développement Payerne  
 Cachin Olivier, Raiffeisen  
 Clot Sven, Clot Constructions  
 Fontana Justine, COREB  
 Husson Michel  
 Mollard Laurent, OT Payerne-Estavayer  
 Scheurer Myriam, Raiffeisen

ESPACE BROYE

Comptoir de Romont  
Foire de la Glâne

23.05.2016  
Dès 17h

Save the date

Journée officielle du Comptoir de la Glâne

Une partie officielle festive et un apéritif servi dans une ambiance totalement Boyarde.

Merci de bloquer cette date – une invitation personnelle vous parviendra prochainement.

Comptoir de Romont 2016,  
Espace Broye – Invité d'honneur

En partenariat avec :

Coreb  
Catellani  
CHARDONENS  
SOLEOL  
Clot  
RAIFFEISEN  
Dormez  
La Mobilière

## Comptoir de la Broye

Le Comptoir broyard se déroulera du 17 au 26 novembre 2017 et comme chaque deux ans il se trouvera à Payerne, entre la route des Condémines et celle de Grandcour et occupera près de 13'000m<sup>2</sup>. Mais le Comptoir Broyard c'est aussi

220 exposants, 5 restaurants, 1 halle agricole et des animations/concerts. La COREB sera comme à l'accoutumée, présente lors de cette foire. Le thème du stand portera sur les 30 ans de vie de la COREB depuis 1988. Jubilé qui sera fêté en 2018.

Une rétrospective des 30 dernières années sera mise en scène afin de permettre à chaque visiteur de découvrir l'évolution de la Communauté régionale de la Broye depuis sa création en 1988 jusqu'à aujourd'hui.

Evénements passés et à venir

# Extraits

La presse

### Conseil des jeunes en vue

**JEUNESSE** Pour donner la parole aux 15-22 ans, un conseil intercantonal verra le jour en novembre prochain.

**BROYE** «Ils pourront débattre des questions qui les concernent et émettre des avis sur celles-ci, prendre position sur les objets mis en consultation par les autorités concernant la jeunesse ou appuyer et donner des moyens aux jeunes pour réaliser des projets collectifs pour la région», explique Vincent Galland, responsable d'Accades, par communiqué de presse.

Séances itinérantes.

### Frontières cantonales bannies pour les résidents des EMS de la Broye

**Intercantalité** Une fois encore, la Broye fait couvrir de pionnière avec un projet pilote de libre circulation des résidents d'EMS entre Vaud et Fribourg.

d'EMS. Les législations écartées différencient d'un canton à l'autre, la prise en charge d'un résident provenant de l'autre canton est un casse-tête. Qu'il s'agisse de tarifs d'hébergement, du niveau des soins (définis en 12 classes) ou des mécanismes de financement des soins d'urgence, chaque Canton a ses propres règles. Ce mécanisme explique le conseiller d'Etat Pierre-Vives Mollard, heureux de ce développement. Avec cette convention, les deux cantons vont mettre en place un mécanisme de correction financière. «Cela concerne quatre EMS fribourgeois (près de 200 lits) et six EMS vaudois (245 lits). Le principe est d'appliquer au tarifage des soins les mêmes règles de base. Des tarifs habituels et fribourgeois sont appliqués, mais dans certains cas, le système assure la parité de l'équation quel que soit le canton où le patient est traité. Ce système permettra de trouver une solution pour les EMS».

### Vers une extension du gymnase plus rapide qu'imaginé

**FORMATION** Au lieu de l'horizon 2025 pour l'aménagement de nouveaux locaux, l'année 2020 qui est visée, au vu de la démographie broyarde.

### Ça bouge du côté des gares broyardes

**CFF** Amélioration des services, des locaux et des infrastructures.

Christelle Luisier, syndique, visite le nouveau centre de vente de la gare de Payerne en compagnie de Pierre-André Menou à gauche, adjoint chef de région, et Christian Marcho responsable secteur vente des CFF.

### Broyards invités au comptoir glânois

**ROMONT** La Broye intercantonale présentera ses atouts du 20 au 28 mai.

**BROYE** Avec les commerçants Dans les grandes lignes, le futur stand valdo-fribourgeois est dessiné et autour d'une rivière stylisée au sol pour représenter la Broye, plusieurs associations de commerçants tiendront des stands explicatifs. On y trouvera notamment les associations de Maulden, Valluvay, Payerne, Estavayer-le-Vieux, etc.

### Une réalité au sol et en l'air

**AÉROPOLE** Avec l'inauguration du tarmac et de son taxiway, le vendredi 24 juin, la zone à vocation aéronautique et spatiale payernoise vient de franchir une étape cruciale. Celle qui signale un décollage presque imminent.

**PAYERNE** Une belle journée à assister à la mise en service de la principale guichet de la gare de Payerne. Les horaires (6 h 22 h) sont complétés. Les aménagements de la gare sont terminés.

**PAYERNE** Dans la Broye, certains se battent les coudes au passage des projets d'infrastructures. C'est le cas de la zone à vocation aéronautique et spatiale payernoise. Le tarmac à vocation aéronautique, qui sera prêt dès l'été prochain, peut désormais voler de ses propres ailes, enfin presque. L'aérodrome a en effet son tarmac de 28000 m<sup>2</sup>, pour accueillir les avions de ligne et les avions régionaux. C'est l'un des meilleurs équipements. «La réalité est avec nous, nous avons dans les airs, à bord le syndicat Christiane Luisier Brocard à l'heure de la coupe de ruban, entourés par le conseiller d'Etat Pierre-Vives Mollard, le directeur de l'aéroport, le directeur de l'entreprise Boeing et le directeur de la compagnie aérienne Swiss.»

**L'envol de Speedwings** Le vendredi, Daniel Filler, président de Speedwings, qui sera avec les plus de 200 salariés, centre de compétence sous licence. En effet, l'annonce de cette implantation est certes positive mais la semaine dernière, les quatre moteurs du Super Constellation ont été livrés d'Espagne et seront installés. Le projet de construction est déjà lancé. Le conseil de construction est déjà lancé. Le conseil de construction est déjà lancé.

**Un beau jour pour la Broye** Du côté payernois, le Conseil cantonal devra se prononcer sur l'implantation de cette zone. Mais Speedwings laisse aussi à disposition des avions destinés à des startups. Selon Daniel Filler, le directeur de la compagnie aérienne, ce sera avant de les livrer aux entreprises, pour une implantation prévue en 2018. «Nous n'attendons pas un retour sur investissement avant de les livrer aux entreprises, pour une implantation prévue en 2018. Nous n'attendons pas un retour sur investissement avant de les livrer aux entreprises, pour une implantation prévue en 2018.»

**Sur le nouveau tarmac, tout est fermé: un Embraer de Speedwings, le Super Constellation et le Mirage III, désormais civil, d'Espace Passion et du Musée-Cin d'Alles.**

**L'arrivée de l'avion de Swiss. Dans un premier temps, il servira à des vols vers G. avant d'embarquer la navette dans l'espace.**

**magasinage: AS&S (finagé sur un modèle de la ligne S). En effet, le magasin de l'aéroport, c'est Swiss Space Systems, avec ses 3000 m<sup>2</sup>, 1310 mètres carrés de surface totale. Le magasinage: AS&S (finagé sur un modèle de la ligne S). En effet, le magasin de l'aéroport, c'est Swiss Space Systems, avec ses 3000 m<sup>2</sup>, 1310 mètres carrés de surface totale.**

**REMY GILLIARD**

**Galerie photos sur www.lobroye.ch**

## Ses buts

L'association a pour but l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régional harmonieux. A cet effet, elle favorise la prise de conscience des intérêts communs de la région et soutient leur promotion.

## Le Comité directeur

Le Comité a siégé à 12 reprises en 2016



Olivier Piccard  
Président  
Préfet de la Broye -Vully



Gilbert Gubler  
Ville centre vaudoise  
Jusqu'au 17.11.2016



Christophe Chardonnens  
Vice-Président  
Préfet de la Broye et  
Président de la  
Commission économique



Pico Carole  
Ville centre vaudoise  
Dès le 17.11.2016



Christelle Luisier Brodard  
Présidente Association  
Région Broye-Vully  
(ARBV)



André Losey  
Ville centre fribourgeoise



Pascal Joye  
Président Association des  
Communes de la Broye



Daniel Ruch  
Députation vaudoise



Pierre-André Grandgirard  
Députation fribourgeoise

La COREB

## Assemblées générales COREB

### 2 JUIN 2016, SALLE DU THÉÂTRE D'AVENCHES

#### Décisions :

- Approbation du rapport d'activité 2015
- Approbation des comptes 2015 et du rapport de l'organe de révision dont le total du bilan s'élève à Fr. 1'206'281.19
- Accueil des nouveaux membres privés :
  - Chardonnens & Fils S.A. Boissons, Fétigny
  - EBL Telecom Romandie, Avenches
- Information sur les dossiers en cours :
  - Aéropôle, Moudon, Avenches, Estavayer-le-Lac, Rose de la Broye, Transports, Commission économique, PDR Broye, Estavayer2016, Comptoir de Romont, Développement territorial, Incubateur Nord, Morat, LADE / NPR, Guichet entreprises

#### 2ème partie

Safe Host S.A., les motivations de l'acquisition du centre d'Avenches par M. Rasul Mawjee, Head of Solutions.

### 17 NOVEMBRE 2016, AULA DU CO DE DOMDIDIÉ

#### Décisions :

- Approbation du budget 2017 de Fr. 935'600.--
- Accueil des nouveaux membres privés :
  - Colas Suisse SA, St-Aubin
- Renouvellement du Comité directeur
- Renouvellement des Commissions :
  - Economique
  - Comité de gestion du FDR
  - PDR Broye – Groupe de coordination
  - CODECO
  - Transports
  - Tourisme



## Les Communes de la Broye vaudoise et fribourgeoise

### Les 37 Communes vaudoises

**A**venches

**B**renles; Bussy-sur-Moudon

**C**arrouge; Champtauroz; Chavannes-sur-Moudon; Chesalles; Chevroux;  
Corcelles-le-Jorat; Corcelles-près-Payerne; Cremin; Cudrefin; Curtilles

**D**ompierre

**F**aoug; Forel-sur-Lucens

**G**randcour

**H**enniez; Hermenches

**L**ovatens; Lucens

**M**issy; Moudon

**P**ayerne; Prévonloup

**R**opraz; Rossenges

**S**arzens; Syens

**T**rey; Treytorrens

**V**albroye; Villars-le-Comte; Villarzel; Vucherens; Vulliens; Vully-les-Lacs



### Les 27 Communes fribourgeoises

**B**elmont-Broye ; Bussy

**C**hâbles; Châtillon; Cheiry; Cheyres; Cugy

**D**elley-Portalban

**E**stavayer-le-Lac

**F**étigny

**G**letterens

**L**es Montets; Lully

**M**énières; Montagny; Morens; Murist

**N**uvilly

**P**révondavaux

**R**ueyres-les-Prés

**S**évaz; St-Aubin; Surpierre

**V**allon; Vernay; Villeneuve; Vuissens

La COREB

## Les membres privés 2016

### 3C Services SA

**A.** Buache & Fils Sàrl, A. Cuanoud SA, Aba-Geol SA, Abipro SA, ACT - Assistance & Conseils Techniques, AD Carrelage SA, Adecco Ressources Humaines SA, Aéro-ground Concept SC, Archigroupe Payerne/Estavayer SA, Association intercommunale EMS Oasis, Atelier d'Architecture Y.Pauchard & P. Schouvey SA, Au Cochon d'Or SA, Auberge de Vers-chez-Perrin Hôtel-Restaurant Linder SA, Auer & Fils Sàrl, AutoNova Payerne SA, Avenches Tourisme

**B**anque Cantonale de Fribourg, Banque Cantonale Vaudoise, Banque Raiffeisen Basse-Broye Vully, Banque Raiffeisen de la Broye, Banque Raiffeisen Estavayer-Montagny, Barbonesi SA, Baumann Charpentres SA, Baumgartner Diserens et Leroux Architectes Sàrl, Belec Sàrl, BESM SA, Boissons Riond Frères Sàrl, Boucherie Droux & Fils SA, Boulangerie - Pâtisserie Brasil Sàrl, Bovey Machines SA, Broye Céréales Société Coopérative, Bureau d'Assurances Andrey, Bureau Immobilier Hubert Bugnon, Bureau Papeterie & Librairie Lauber, Buromat SA, Burotec Sàrl

**C.** & E. Häni Sàrl, C.V.T. Mécanique Sàrl, Cabinet - Médecine générale Jean-Michel Chevey, Cabinet dentaire Claude Crottaz, Cantin SA (Cantin Group), Carrosserie Bovet & Fils SA, Carrosserie Johnny Hauser Sàrl, Carrosserie Laurent Falk, Catellani SA, Caves du Château Montmagny SA, Chardonnens & Fils SA Boissons, Charmag SA, CIB SA Centre d'impression de la Broye SA, Clématite Sauvage Sàrl, Clot Frères SA, Cogestim SA-Ficostim SA, Colas Suisse SA, comforce ctc, Coralisa SA-Centre de Santé La Corbière, Cosvegaz SA, Coup d'Pouce Estavayer, Couronne Avenches Sàrl, Créabéton Matériaux SA, Credit Suisse SA, Crisinel & Favez et Associés Ingénieurs Conseils SA (CFA), Cycles Tesag SA

**De** Blasio SA, Degaudenzi Sàrl, Desmeules Michel, Dentalys Payerne, Despraz SA, Diserens Electricité Sàrl, Divorne Automobiles SA, Dubey Communication - Electricité SA

**EBL** Telecom Romandie, Electrotyp Electricité & Communication Sàrl, EMS Marc-Aurèle, Entreprise Forestière Daniel Ruch SA, Espace CIM SA, Estavayer-le-Lac / Payerne Tourisme, Eternit (Schweiz) AG, Expert Rapin SA

**Favre** SA, Fermenta SA, Fiduciaire Bally, Fiduciaire Doka Gestion Sàrl, Fiduciaire Ficogest Bernard Jung Sàrl, Fiduciaire Schulé & Krieger, Fiduconseils SA, Fondation Cherpillod, François Chuard SA

**Galley** Fleurs, Garage-Carrosserie Friedli SA, GeMa Sàrl Gestion & Mandats, Gestavia Sàrl – Fiduciaire, Giacomotti Electricité, GIB Groupement des industriels de la Broye, Golf de Payerne SA, Grisoni-Zaugg SA, Groupe E SA

**HEIA**, Heiniger Câbles SA, Helvetia Assurances, HIB Hôpital Intercantonal de la Broye, Hirsiger & Péclard SA, Horlogerie-Bijouterie Gachoud SA, Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère SA

**I.D.** Individual Doors SA, ID Néon SA, Ingold Fils SA, Instant Beauté Esthétique-Diana Cruz

**J.** Besson Sàrl, J. Oulevey SA, Jaggi Carla, JDH Immobilier SA, JPS Informatique Krieger & Vonlanthen Architecture, Küng et Associés SA

**LANDI** Broye-Vully SA, LANDI Granges / Combremont, Liechti Automobile SA, Logilux Electronics SA, LUCE-ms SA

**Manpower** SA, Marché du Vignoble Salavaux SA (Denner Satellite), Mary Coiffure, Mastix SA, Menuiserie Willemin, Menuiserie-Ebénisterie P. Romanens Sàrl, Minigolf de Cudrefin "des Pommiers", Model Emballages SA, Morandi Frères SA, Moulin et Amiet SA

**NBA** Fiduciaire SA, Nestlé Waters (Suisse) SA, No Square Design, Norbert Chardonnens SA, Notaire Philippe Druey, NPPR ingénieurs et géomètres SA

**Ohm-Tech** Electricité Télécom Sàrl, Oulevey Pierre

**Perrin** Carburants SA, Perseghini SA, Pharmacieplus du Camus SA, Pierre Leuba Sàrl, Pillonel SA, Pillonel-Giner SA, Polygone Architecture Pachoud SA, Prodo SA, PWP SA

**Radio-TV** A. Bersier SA, Rapin - Gétaz-Miauton SA, Récupération RG SA, Restaurant La Croix Fédérale Guinard Sàrl, Reymond Sani-Chauff Sàrl, rla architecture SA,

## Les membres privés 201 (suite)

RM Synergie SA

Saint-Gobain Isover SA, Sandoz Paysages SA, Schröder Swiss SA, Scobi Sàrl, SFS Unimarket SA, SIC Société industrielle & commerciale de Payerne, Société coopérative de la Piscine et du Camping de Payerne, Société coopérative du Moulin de Payerne, STECKMETAL SA, Stegi SA Payerne, Stéphane Mauron SA, Swiss Space Systems Holding SA

Tergon Fabricant de sièges de bureau Sàrl, Transmay Sàrl, Trianon Les Boutiques

UBS Switzerland AG

Vaudoise Assurances, Volery Frères SA

Yves Nicolier SA

Zurich Assurances

Les membres privés sont au nombre de

**174**

dont 128 vaudois et 46 fribourgeois

## Ils ont rejoint le club des membres privés en 2016

The logo for CHARDONNENS BOISSONS features the word "CHARDONNENS" in a bold, blue, sans-serif font. Below it, the word "BOISSONS" is written in a smaller, red, serif font. A blue, stylized graphic element resembling a swirl or a drop is positioned to the left of the text.The logo for ebl consists of the lowercase letters "ebl" in a grey, sans-serif font. To the right of the letters is a graphic of several orange dots of varying sizes, some connected by thin lines, suggesting a cluster or a splash.The logo for COLAS is a yellow diamond shape with a black border. Inside the diamond, the word "COLAS" is written in a bold, black, sans-serif font.

La COREB

COREB

## Le staff administratif

### Membres du personnel

Arm Pierre-André, Directeur 100%

Broye Fanny, collaboratrice administrative 50%

Chassot Guillaume, chef de l'aérodrome civil de Payerne 50%

Fontana Justine, stagiaire HEG-collaboratrice administrative 50%

Krasniqi Syzana, apprentie employée de commerce, 3ème année

Marguet Michel, collaborateur administratif 100%

Torche Carine, collaboratrice administrative 60%



### Stagiaire(s)

Mme Marija Nikolova, 80%,  
Stagiaire - validation bachelor en économie  
Du 01.12.2015 au 29.02.2016

Mlle Amandine Givel  
Stagiaire pré-apprentissage  
22.01. au 26.02.2016

Mme Marija Nikolova, 30%  
Stagiaire – validation bachelor en économie  
Du 01.03. au 30.06.2016

M. Geoffrey Geneviève  
Stagiaire – Marketing  
Du 01.12. au 13.01.2017

Mlle Noémie Berger  
Stagiaire Lift  
Du 20.01. au 27.03.2016

## Comptes - Bilan de clôture 2016

Le compte de fonctionnement de l'année 2016 se clôt positivement par un excédent de produits de Frs 31'784.11. Le total des charges se monte à Frs 978'894.48 contre un total des produits de Frs 1'010'678.59.

Ce montant sera porté en augmentation du capital au 1er janvier 2017.

Les différences notables par rapport au budget 2016 et ce résultat positif est principalement dû aux faits suivants :

Pour les comptes de

### CHARGES :

Charges du personnel (les comptes 300)

Diminution de charges pour Frs 12'954.30

Cpt 305.01 / Ecart de Frs 3'710.30 des autres charges de personnel, car moins de formations continues accomplies.

Cpt 305.02 / Ecart de Frs 8'640.- de jetons de présence, car moins de séances que prévu.

Actions des Commissions COREB (les comptes 306)

Diminution de charges pour Frs 11'642.54

Cpt 306.01 / Le budget concernant le partenariat sur le stand en commun pour la Fête d'Estavayer2016 avec tous les offices du tourisme de la Broye, du Vully, de Morat et Fribourgissima Image Fribourg n'a pas été entièrement utilisé. Une provision de Frs 10'000.- a été constituée avec un nouveau compte de Provision pour actions tourisme (cpt 240.08).

Cpt 306.02 / Aucune action transports n'a été organisée cette année. Elle est reportée à 2017.

Ainsi, un montant de Frs 15'000.- a été ajouté à la Provision pour actions transports (cpt 240.09) en prévision de l'action à venir.

Cpt 306.04 / Pas d'action pour la Commission Patinoire pour un montant de Frs 5'000.- budgétisés.

Contribution sans affectation (les comptes 340)

Surplus de charges pour Frs 3'903.95

Cpt 340.01 / Seules les études de la Commune de Moudon ont bénéficié de cette action de promotion.

Cpt 340.02 / Les derniers travaux du programme NPR pour « Aéroport » n'étaient pas budgétisés, mais ce compte sera compensé par un prélèvement sur la provision prévue à cette effet (cpts 480.01 et 240.01).

Cpt 340.04 / La participation à l'Espace Broye au comptoir de la Glâne a été inférieure qu'initialement prévue.

Aménagement du territoire (les comptes 341)

Charges supplémentaires pour Frs 27'750.-

Cpt 341.01 / L'étude pour le Plan directeur régional a été reprise cette année.

En contrepartie, un compte de produits de Frs 21'600.- (cpt 440.07) avait été mis en actif transitoire pour une participation du Canton de Vaud.

Pertes extraordinaires (le compte 370)

Excédent de charges pour Frs 13'804.55

Cpt 370.01 / Ce montant de Frs 13'804.55 correspond aux frais de mise à l'enquête des plans sur Aéroport de la société Spaceport Immobilier SA qui est en difficulté finan-

cière et dont on pourrait perdre en partie ou en totalité le remboursement. La COREB étant l'exploitant de la partie civile de l'aérodrome, elle doit avancer ces frais lorsque les permis sont délivrés. Pour les comptes de

### PRODUITS :

Parts à des recettes sans affectation (les comptes 440)

Augmentation des produits pour Frs 21'400.-

Cpt 440.07 / Comme indiqué ci-dessus pour le compte 341.01, ce montant de Frs 21'600.- avait été passé en actif transitoire l'année passée.

Aéroport (le compte 442)

Surplus de produits pour Frs 5'316.21

Cpt 442.01 / La Sté d'exploitation reprend cette activité dès cette année 2016. Ce montant n'avait pas été pris en compte dans ce budget car aucun transitoire n'avait été effectué durant les années passées et les factures sont envoyées annuellement.

Subventions acquises (les comptes 460)

Augmentation des produits pour Frs 42'886.-

Cpts 461.03/ Diminution de Frs 4'800.- de la subvention cantonale fribourgeoise suite à la nouvelle répartition pour les années 2016 à 2019 des subsides NPR pour les régions.

Cpts 461.04 et 461.06 / Ces 2 montants dépassent les budgets pour un total de plus de Frs 47'000.-. Ce sont les soldes des participations des Cantons et de la Confédération

La COREB

## Comptes - Bilan de clôture 2016 (suite)

pour les 2 programmes NPR Aéroport et Rose de la Broye. Une sous-estimation de ces soldes dans le budget 2016 est la cause de cette différence. Prélèvement sur réserve (le compte 480)

Augmentation des produits pour Frs 20'520.- Cpts 480.01 / Utilisation de Frs 20'250.- de la provision pour programme NPR comme expliqué ci-dessus avec le compte 340.02.

Dans la globalité, on peut prétendre que les montants accordés pour l'exercice 2016 ont été tenus avec la rigueur nécessaire et ont été respectés.

Concernant le

### **BILAN FINAL :**

Ouverture d'un compte de Transferts - c/Sté d'ex-

ploitation civile (cpt 139.04) car la société d'exploitation sur l'aéroport de Payerne n'étant encore pas créée, la COREB paie les factures par ce compte transitoire et se fera rembourser dès sa création.

Utilisation d'une partie de la Provision pour « programme NPR » (cpt 240.01) de Frs 20'520.- pour la fin des travaux NPR sur Aéroport comme expliqué ci-dessus avec les comptes 340.02 et 480.01.

Augmentation de la Provision pour actions transports (cpt 240.07), comme expliqué précédemment avec le compte 306.02 de cette même commission.

Ouverture de la Provision pour actions tourisme (cpt 240.08), comme expliqué

précédemment avec le compte 306.01 de cette même commission.

Ouverture de la Provision pour Sté d'exploitation civile "Swiss Aeropole SA" (cpt 240.09), comme expliqué ci-dessus avec le compte 139.04 car ce montant de Frs 60'000.- est prévu dans ce budget.

Le capital de la COREB au 31.12.2016, s'élève à Frs 270'967.97 après augmentation de l'excédent 2016 de Frs 31'784.11.



21.03.17 08:01

## COREB\_2016

Page 1

## Pertes et Profits

01.01.16 - 31.12.16

Charges			Budget	Produits			Budget
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>978'894.48</b>		<b>4</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>1'010'678.59</b>	
300	Charges de personnel	546'425.70	559'380.00	420	Banques	39.45	200.00
300.01	Comité directeur	4'227.50	5'000.00	420.01	Intérêts bancaires	39.45	200.00
301.01	Traitements	378'925.55	377'000.00	431	Emoluments	11'000.00	11'000.00
303.01	AVS, AI, APG, AC, CCAF	56'666.50	58'000.00	431.01	Emoluments administratifs	11'000.00	11'000.00
303.02	Caisse de Compensation (AF)	22'860.00	22'860.00	436	Remboursements de tiers (s/salaires)	75'994.48	75'280.00
303.03	LPP	51'371.25	51'500.00	436.01	Rétenu sur salaire AVS, AI, APG, AC, CCAF	23'627.05	23'300.00
303.04	LAA + AM	10'225.20	10'200.00	436.02	Rétenu sur salaire LPP	22'013.40	22'100.00
305.01	Autres charges de personnel	5'289.70	9'000.00	436.03	Rétenu sur salaire LAA + AM	7'002.80	7'200.00
305.02	Jetons de présence	17'360.00	26'000.00	436.05	Remboursements AF	22'360.00	22'680.00
306	Actions des Commissions COREB	73'357.46	85'000.00	436.06	Remboursements d'assurance	991.23	
306.01	Commission tourisme	40'831.41	45'000.00	440	Parts à des recettes sans affectation	21'600.00	200.00
306.02	Commission des transports	15'546.05	20'000.00	440.02	Vente de drapeaux de la COREB	0.00	100.00
306.03	Commission économique	11'980.00	10'000.00	440.04	Vente livres "D'une Rive à l'Autre"	0.00	100.00
306.04	Commission patinoire	0.00	5'000.00	440.07	Subventions cantonales plan directeur régional	21'600.00	
306.05	Commission des Jeunes broyards	5'000.00	5'000.00	442	Aéropôle	5'316.21	
310	Biens services et marchandises	15'729.65	16'200.00	442.01	Taxes d'atterrissage (pour compenser prime R)	5'316.21	
310.01	Imprimés et matériel de bureau	13'795.00	14'000.00	460	Subventions acquises	876'202.25	833'316.25
310.02	Abonnements presse et revues spécialisées	1'934.65	2'200.00	461.01	Subvention cantonale vaudoise: LADE	71'400.00	71'400.00
311	Mobilier, matériel, technique, machines	28'614.35	28'450.00	461.02	Subvention cantonale vaudoise: LFR	71'400.00	71'400.00
311.01	Mobilier et machines de bureau	5'166.65	5'000.00	461.03	Subvention cantonale fribourgeoise: NPR	17'500.00	22'300.00
311.03	Photocopieurs et entretien machines	8'552.70	8'200.00	461.04	Participations cantonales VD et FR + CH: NPF	14'985.00	
311.04	Matériel et entretien informatique + téléphonie	14'895.00	15'250.00	461.06	Participations cantonales VD et FR + CH: NPF	65'191.00	32'450.00
316	Loyer, locations	14'570.00	14'500.00	461.07	Participation Entente Rose de la Broye: NPR	14'025.00	14'025.00
316.01	Charges des locaux	9'270.00	9'000.00	462.01	Participation ARBV	340'743.75	340'743.75
316.02	Entretien des locaux	3'000.00	3'000.00	462.02	Participation ASCOBROYE	25'297.50	25'297.50
316.03	Location salles de conférence	2'300.00	2'500.00	462.07	Participation Membres privés	25'950.00	25'700.00
317	Dédommagements	27'243.90	27'000.00	470	Produits Extraordinaires	6.20	
317.01	Indemnisation et remboursement de frais	19'490.20	21'000.00	470.01	Produits Extraordinaires	6.20	
317.02	Frais de réceptions et civilités	7'753.70	6'000.00	480	Prélèvements sur réserves	20'520.00	
318	Honoraires et prestation de service	17'517.75	18'700.00	480.01	Prélèvement sur provision	20'520.00	
318.01	Assurance RC + commerce mobilier	1'902.20	2'200.00				
318.02	Envois postaux et achat de timbres	6'510.10	7'000.00				
318.03	Frais internet et base de données	4'240.00	5'000.00				
318.04	Frais de télécommunication	2'813.45	2'500.00				
318.05	Honoraires et prestations de service	2'052.00	2'000.00				
319	Cotisations et subventions	15'593.00	17'000.00				
319.01	Cotisations et subventions (CVCI, CFCIS, COD)	4'745.00	5'000.00				
319.02	Région Capitale Suisse	5'848.00	7'000.00				
319.03	Incubateurs	5'000.00	5'000.00				

21.03.17 08:01

## COREB\_2016

Page 2

## Pertes et Profits

01.01.16 - 31.12.16

Charges			Budget	Produits			Budget
320	Intérêts passifs	236.17	300.00				
320.01	Intérêts et frais bancaires	236.17	300.00				
340	Contribution sans affectation	61'503.95	57'600.00				
340.01	Actions de promotion & développement	21'000.00	30'000.00				
340.02	Programme NPR pour "Aéropôle"	20'520.00					
340.04	Manifestations et foires	3'659.75	10'000.00				
340.05	Conseil et gestion en communication	13'732.20	15'000.00				
340.06	Cartes régionales	2'592.00	2'600.00				
341	Aménagement du territoire	82'750.00	55'000.00				
341.01	Plan directeur régional	25'000.00					
341.02	Programme NPR pour "Rose de la Broye"	57'750.00	55'000.00				
342	Aéropôle	81'548.00	87'000.00				
342.03	Annonces et publications	3'526.25	10'000.00				
342.05	Internet: Aéropôle.ch	4'050.00	4'000.00				
342.09	Frais promotionnels	6'037.20	3'000.00				
342.12	Démarches ciblées	7'934.55	10'000.00				
342.13	Prise de participation à la Société d'exploitation	60'000.00	60'000.00				
370	Pertes extraordinaires	13'804.55					
370.01	Pertes extraordinaires	13'804.55					
	Différence (bénéfice)	31'784.11					
		1'010'678.59	965'930.00			1'010'678.59	45'933.75
							965'930.00

21.03.17 07:59

## COREB\_2016

Page 1

## Bilan final

01.01.16 - 31.12.16

Actif			Précédent	Passif			Précédent
<b>1</b>	<b>ACTIFS</b>	<b>710'274.01</b>	<b>584'104.73</b>	<b>2</b>	<b>PASSIFS</b>	<b>678'489.90</b>	<b>618'424.63</b>
100	Liquidités et titres	804.55	983.10	240	Provisions	355'377.84	290'897.82
100.01	Caisse principale	804.55	983.10	240.01	Provision pour "programme NPR"	29'480.00	50'000.00
102	Banques	421'626.05	409'371.60	240.02	Provision pour site internet et informatique	2'600.00	2'600.00
102.01	BCV Courant - 0279	70'866.20	58'483.20	240.03	Provision pour plan directeur régional	80'000.00	80'000.00
102.02	BCV Placements - 6983	350'927.85	350'888.40	240.04	Provision pour études et projets	90'000.00	90'000.00
115	Créances / Débiteurs	200.00	550.79	240.05	Provision pour actions d'intégration et jeunes	4'897.84	4'897.82
115.02	Débiteurs Membres privés	200.00	400.00	240.06	Provision pour actions de promotion	20'000.00	20'000.00
115.03	Impôt anticipé	0.00	150.79	240.07	Provision pour actions transports	35'000.00	20'000.00
120	Marchandise	1.00	1.00	240.08	Provision pour actions tourisme	10'000.00	
120.01	Livre "D'une Rive à l'Autre"	1.00	1.00	240.09	Provision pour Sté d'exploitation civile "Swiss"	60'000.00	
139	Autres comptes transitoires	287'642.41	173'198.24	250	Passifs transitoires	83'928.20	54'023.05
139.01	Produits à recevoir	197'227.95	168'728.10	250.01	Charges à payer	83'928.20	52'294.50
139.02	Charges payées d'avance	2'294.15	3'480.14	250.02	Produits reçus d'avance	0.00	21'728.55
139.03	Transferts	0.00	990.00	280	Capital / Privé	239'183.86	273'503.76
139.04	Transferts - c/Sté d'exploitation civile	88'120.31		280.01	Compte de capital	239'183.86	273'503.76
	Différence précédente (découvert)		34'319.90				
		710'274.01	618'424.63			31'784.11	
						710'274.01	618'424.63

La COREB

## Rapport de l'organe de contrôle

**FIDU** Votre fiduciaire!  
**conseils** sa

Route de la Chapelle 11 Case postale  
1470 Estavayer-le-Lac  
Tél. 026 663 93 33 Fax 026 663 93 34

### Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

#### l'Association de la Communauté régionale de la Broye « COREB »

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association de la Communauté régionale de la Broye « COREB » ainsi que du Fonds de développement régional, de la Commission des déchets de la Broye et du fonds écologique pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Règles de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Estavayer-le-Lac, le 3 avril 2017

Fiducconseils SA



Patrick Perseghini  
Réviseur responsable  
Expert-comptable diplômé

La COREB

## Budget 2017

BUDGET COREB 2017	BUDGET 2016		BUDGET 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Excédent : produits ou charges		45'933.75		51'999.50
	965'930.00	919'996.25	935'600.00	883'600.50
Charges de personnel	533'380.00		537'900.00	
Charges relatives aux commissions	111'000.00		80'000.00	
Charges relatives au fonctionnement	121'950.00		121'100.00	
Charges relatives à la promotion	199'600.00		196'600.00	
Création de provisions	-		-	
Produits de personnel		75'280.00		77'200.00
Divers produits de fonctionnement		844'716.25		806'400.50
Prélèvement(s) sur provisions		-		-

## PDR Broye

Durant l'année 2016, le dossier du PDR Broye a fait l'objet d'une réflexion en profondeur entre la Direction de la COREB et l'urbaniste en charge du dossier. Cette réflexion s'impose en raison des nouveaux paradigmes en phase de rédaction dans les plans directeurs cantonaux vaudois et fribourgeois.

Aussi, des travaux de simplification et d'épuration ont été réalisés, tout en gardant l'essentiel du document afin qu'il puisse remplir son rôle d'outil à la coordination et à l'harmonisation du développement régional, ainsi qu'à la promotion de la Broye. Quelques changements sont en phases d'intervenir au niveau du chapitre des zones d'activités d'im-

portance régionale. En effet, la zone à créer nommée "Basse-Broye-Vully" sera abandonnée dans cette mouture de la planification, en raison de l'opposition ferme des services cantonaux vaudois à cet effet. En raison des sursauts de l'actualité et du projet de rachat du site Elanco par le canton de Fribourg, le site de 270'000 m<sup>2</sup> de zone industrielle figurera dans le plan directeur broyard. De surcroît, le site industriel de Domdidier, qui possède encore un fort potentiel sera intégré au document.

Enfin, un principe de système de gestion des zones d'activités est en phase de développement. Il sera proposé et introduit dans la planification

régionale. Il paraît cohérent et évident que la COREB jouera un rôle central dans ce contexte.

Les chapitres relatifs à la mobilité et à la nature et le paysage font l'objet d'un réexamen plus approfondi en raison d'une part des grands changements qui vont intervenir en matière de transports publics à fin 2017 et, d'autre part, afin de limiter les mesures à celles qui sont de la compétence de notre organisation régionale.

Les travaux vont continuer dans le courant de l'année 2017 et nous espérons aboutir afin de faire approuver le document et aller de l'avant avec l'aménagement du territoire de notre région.

## Schéma directeur de Moudon

En juin 2016, une présentation fut proposée au public moudonnois dans le but de lui restituer les fruits des réflexions faites dans le cadre d'une étude de réaménagement du centre-ville de Moudon. Cette étude, qui a bénéficié d'une aide de la LADE et de la COREB a été initiée par la municipalité dans le but de couvrir une zone plus large que le cadre choisi pour le schéma directeur de développement du site stratégique. Le centre-ville de Moudon accueille une foule d'activités, mais son aménagement nécessitait certainement d'être repensé et redynamisé. Une intervention au Conseil communal a abouti à la

décision d'entreprendre l'étude avec des objectifs tels que la modernisation de l'éclairage public, le réaménagement du centre avec la possibilité de création d'une rue piétonne, la revitalisation du centre-ville en lieu de rencontre, le façonnage des rues et des trottoirs, la reprise du concept de circulation, la création d'une ambiance attractive et dynamique, etc.

Le dossier a été confié à une association de 4 bureaux qui permettait de couvrir le grand éventail des questions soulevées. Les réflexions et analyses ont porté sur une valorisation des espaces publics du centre-ville, le renforcement de son attractivité

économique et sociale et la réorganisation des circulations et du stationnement. Le résultat de l'étude offre à la commune un instrument de décision évolutif puisqu'il met à disposition un concept de réaménagement assorti de variantes, de propositions et d'exemples concrets. Elle recommande à juste titre une réalisation par étapes qui s'accorde aux disponibilités financières de la commune.

Le rendu de l'étude se présente sous forme de fiches qui explicitent l'analyse, le concept et les mesures préconisées. Ces fiches traitent des thèmes du paysage, des aménagements, de la mobilité,

## Schéma directeur de Moudon (suite)

des usages ou des stratégies. L'étude se veut concrète. Afin de passer de la théorie à la réalisation, elle propose une phase test d'une année mettant en œuvre les choix les plus déterminants, à savoir ceux en rapport avec la mobilité, quelques aménagements et des propositions touchant les usages, de manière à expérimenter les choix avant

de les valider ou les adapter. Il s'agit entre autres de tester une zone à vitesse lente, priorisant l'usage par les piétons, sous forme de zone de rencontre, des réaménagements des zones de stationnement, une réorganisation des espaces publics avec des facilités pour la mobilité douce, la redéfinition de l'interface intermodale de la gare,

etc.

La redynamisation du centre des villes nécessite très vraisemblablement des changements d'habitudes, de revisiter l'espace urbain et ses usages. La ville de Moudon dispose dorénavant d'un instrument pouvant lui permettre d'opérer des transformations dans cette optique.

## Masterplan d'Avenches

En 2015, la commune d'Avenches, le groupe opérationnel des pôles (GOP) et la COREB ont mis leurs efforts en commun afin d'établir un document-cadre pour la planification du pôle industriel de la Plaine à Avenches.

Le document-cadre proposait une démarche en 4 étapes : à savoir la rédaction d'un diagnostic sur la vocation du site et les besoins économiques et résidentiels, la réalisation d'études test, la rédaction d'un masterplan contenant la synthèse de ces études et la définition des étapes de planification d'affectation et la mise en œuvre du masterplan.

En 2016, il s'est agi de procéder au diagnostic qui a donné lieu à un rapport en octobre 2016. Le diagnostic s'est référé à une analyse résidentielle, un examen de l'économie territoriale (activités économiques productives, activités économiques résidentielles, activités économiques urbaines), aux emplois, aux besoins

de logements, au patrimoine et au paysage, en prenant en compte les voiries, l'enceinte romaine d'Avenches, l'énergie, etc. Un gros travail d'analyse a été effectué sur le tissu économique du secteur, les tendances sectorielles régionales, ainsi que les affectations et disponibilités de terrains. Ce diagnostic a permis de forger une vision future sur le secteur de la plaine, avec une option consistant à polariser certaines activités dans les alentours de la gare et à subdiviser la zone en sous-secteurs en fonction de leurs qualités intrinsèques. Un organe de gestion de zone, en tant qu'instrument opérationnel dont les tâches consisterait à anticiper et coordonner les développements à venir, accompagner les projets d'entreprises, intensifier le réseautage et les synergies et promouvoir le site.

Avant d'aboutir à un masterplan, des études complémentaires encore à réaliser pourront être synthétisées. L'objectif con-

siste à disposer d'un document clair dans ses concepts et lignes d'actions, mais souple dans sa mise en œuvre. Il devra offrir aux entreprises existantes, comme à celles qui souhaitent s'implanter à Avenches, un cadre explicite pour la stratégie de développement.

## Secteur stratégique de Rose de la Broye

Le secteur Rose de la Broye figure au rang des secteurs stratégiques cantonaux dans le plan directeur fribourgeois. Il s'avère absolument capital de voir la possibilité de concrétiser une première étape du secteur stratégique afin de redonner la confiance aux acteurs locaux quant au réel potentiel de ce grand projet. Etant donné que le secteur stratégique se trouve en zones agricoles, les travaux d'études avaient été suspendus avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire au niveau fédéral, en raison d'un nombre d'incertitudes important, notamment dans le cadre du double moratoire sur les zones agricoles et les surfaces d'assolement. Le plan directeur cantonal fribourgeois est actuellement en phase de révision complète et il était nécessaire, pour les membres de l'Entente, de ne pas engager de nouvelles études qui auraient pu s'avérer vaines. Un mandat a été donné en 2015 au bureau Archam à Fribourg en fonction d'un cahier de charges établi. L'étude consiste, dans sa phase 1 à procéder à la clarification des contraintes territoriales et foncières et dans sa phase 2 à évaluer la faisabilité du secteur stratégique.

### TRAVAUX RÉALISÉS

#### Le mandataire a procédé aux travaux suivants :

Analyse des contraintes majeures

Dans ce cadre les aspects liés aux contraintes de bruit, de contraintes de dangers d'inondations, de cours d'eau, de proximité à l'autoroute, de couloir à faune et maintien d'espace ouvert, de moratoire zone à bâtir et la LAT, de lien avec un projet CFF de gare marchandises, de lien avec la NPR et de relief et typologie du terrain ont été abordés et approfondis.

#### Premières estimations de la faisabilité et potentiel de la zone en matière foncière

Plusieurs scénarios ont été élaborés en fonction de l'étude de mobilité réalisée préalablement par le bureau Christie et Gyax et en fonction de la capacité de la zone.

#### Approfondissement de la problématique foncière

Le problème de la politique foncière a commencé d'être abordé, à savoir la variante consistant à acheter le terrain, ou la mise en œuvre d'un syndicat obligatoire. Des contacts avec les propriétaires, en fonction de la stratégie à adopter, seront réalisés dans les étapes suivantes.

#### Etudes complémentaires en termes de contraintes majeures

Les premières investigations concernant les contraintes majeures ont nécessité des rencontres avec le SLCE (section des lacs et cours d'eau) du canton de Fribourg et le SEn (service de l'environnement) afin d'obtenir

quelques éclaircissements. Contraintes liées aux dangers naturels et aux cours d'eau

Une nappe phréatique et un ruisseau sont répertoriés dans le sous-sol du secteur stratégique. A ce jour, il n'était pas possible de se prononcer sur l'ampleur de cette contrainte sans étude sur les conditions d'une éventuelle mise en zone. Par conséquent, il s'est avéré nécessaire de mandater un bureau spécialisé en la matière pour une étude complémentaire dont les conclusions sont cruciales pour la suite du développement du projet. Cette étude a duré env. 4 mois et le mandat a été confié à CSD Ingénieurs. Le résultat de cette étude peut être résumé comme suit :

- Les drainages actuels devront être repris lors de l'aménagement de la zone
- Le débit de base s'écoulant à travers l'autoroute (env. 60 lts) devra être maintenu
- Des surcoûts peuvent être attendus pour l'étanchéification et la gestion des eaux souterraines
- Des surcoûts sont à attendre en raison de la nécessité de renforcer les fondations par des pieux
- Une étude géotechnique et la pose de poziomètre avec un suivi de la nappe sur 18 mois devraient être réalisées
- Des études devront être réalisées par projet de construction afin d'établir les mesures nécessaires

## Secteur stratégique de Rose de la Broye (suite)

- Il n'y a pas de contre-indication insurmontable sur le secteur en termes d'hydrologie

### Contraintes liées au bruit

Des données modélisées ont été réalisées par l'OFEV, mais il s'agit de rapports d'émissions sonores indicatives puisqu'il ne s'agit pas de mesures et qu'ils ne tiennent pas compte d'éventuelles mesures anti-bruit.

Ainsi, elles ne peuvent remplacer une étude de bruit, fortement recommandée. La ligne CFF 2030 avec la future gare ferroviaire à Sévaz aura des incidences au niveau du bruit. Des conditions d'urbanisation devront être mises en place grâce à l'étude du bruit. L'étude de mobilité y a été jointe. Il a été décidé de procéder à cette étude avec le bureau Enviroacoustique. Il ressort de cette étude que la faisabilité du site n'est pas remise en cause puisqu'il est possible de répondre à l'art. 29 OPB, mais que des mesures

devraient être prises, à savoir :

- Il conviendra de différencier les affectations selon le secteur
- Le remplacement du revêtement sur la RC 2420 par un type présentant une faible émission sonore est possible. Elle permet de diminuer de 3db au minimum les immersions de bruit de la route
- Une protection du bruit de la A1 est tout-à-fait possible étant donnée l'existence du talus (paroi, butte)
- Une butte peut également être érigée au Nord de la parcelle, le long de la RC 2420. Cela est plus difficile au Sud en raison de la topographie
- Une limitation de la vitesse sur la RC 2420 permet une réduction sensible du nombre de db émis (2db)
- Une combinaison de mesures est à même de répondre aux exigences de l'OPB comme par exemple,

la construction de bâtiments peu sensibles aux endroits les plus exposés, mise en place d'un tapis LNA, limitation de la vitesse

Le bureau Archam a assumé la coordination de ces études, avec une délégation de l'Entente.

Une séance de retour des études a été organisée le 15 décembre 2016 avec la cheffe de service du SECA. La délégation de l'Entente Rose de la Broye a été fortement rassurée par les résultats des premières études concernant la faisabilité et la volonté exprimée par Mme Papi concernant la suite des opérations. Le bureau Archam a donc été prié de continuer la procédure afin de pouvoir à terme déterminer une planification permettant de procéder dès l'entrée en vigueur du PDCant à la première mise en zone.

Les travaux vont continuer dans le courant de l'année 2017 et suivantes.



## ZI Les Marais

La zone industrielle « Les Marais », située sur la friche industrielle de l'ancienne usine ZZ Wancor, fait partie des secteurs d'importance régionale de la Broye. En effet, elle se trouve sur le territoire d'un pôle économique, Estavayer-le-Lac, jouit d'une surface appréciable de quelque 60'000 m<sup>2</sup>, bénéficie d'accès extrêmement privilégiés tels que la proximité de l'autoroute, une sortie directe sur la route cantonale, une voie ferrée industrielle et est légalisée.

Durant cette année 2016, elle a fait l'objet de plusieurs tractations avec des prospects dont l'intérêt marqué a suscité toute l'attention de la commune d'Estavayer-le-Lac, de la COREB et même de la promotion économique fribourgeoise. Des décisions quant au choix définitif de prospects de valeur très appréciable et surtout pourvoyeurs d'emplois, devraient tomber dans le courant de l'année 2017.

Les communes de Lully et Estavayer-le-Lac ont pré-

senté à l'examen préalable un projet de plan d'aménagement de détail afin d'agrandir cette zone d'une surface équivalente, avec une compensation de terrains agricoles situés à proximité du resto-route, mais à l'extérieur du périmètre du secteur stratégique Rose de la Broye. Cet examen préalable a reçu un préavis défavorable. Le dossier définitif devra donc tenir compte des remarques formulées, mais il semble que celui-ci dispose de bonnes chances d'aboutir.

## Zone Basse-Broye

Les premières moutures du PDR BROYE prévoyaient une zone de développement économique intercommunale et inter-cantonale, à cheval entre St-Aubin et Vully-les-Lacs. Ce secteur avait été validé par le groupe de travail ad hoc. Cependant, devant l'opposition formelle du service du développement territorial vaudois, le projet a été déplacé sur le seul sol st-aubinois,

proche de l'IENA. L'actualité, à savoir l'abandon de l'exploitation d'Elanco à st-Aubin et sa possible reprise par le canton de Fribourg a suscité une nouvelle réflexion en coordination entre la modification du plan d'aménagement local de la commune et le PDR. En fin de compte, le secteur Elanco, pourvu d'une zone industrielle légalisée de 27 hectares, figurera au rang

de zone d'intérêt régional dans la planification broyarde.

En outre, la création de la nouvelle commune de Belmont-Broye a permis de reconsidérer la zone industrielle de Domdidier qui, d'une part contient encore des parcelles à valoriser et, d'autre part, dispose d'un potentiel de densification. La zone sera donc intégrée dans le PDR Broye.

## Echanges de droits de Zone

La COREB s'est fortement impliquée afin de coordonner l'échange de droits à bâtir entre la commune de Villeneuve et celle de Montagny de manière à débloquer le projet de construction d'un nouveau moulin en faveur de Bossy Céréales dans le village de Cousset. Un projet de convention a été convenu et toutes les conditions étaient réunies pour que le projet aboutisse, étant

donné qu'il bénéficiait de l'appui des services cantonaux concernés.

Malheureusement, un terrible incendie dévasta l'ancien moulin à la fin août, privant l'entreprise de son outil de production. Cet événement relança toute la réflexion et il est probable que l'échange ne soit plus nécessaire.

D'autres projets ont nécessité des échanges de

droits à bâtir (PAD Plein sud Lully-Estavayer par exemple) sans que l'intervention de la COREB n'ait été sollicitée. A l'avenir, il est presque certain que la COREB doit œuvrer dans le cadre des organes de gestion des zones d'activités imposés par la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

## Groupe de travail Patinoire

Lors de l'Assemblée générale du printemps 2011 de la COREB, les clés de répartition concernant les coûts d'investissements et les coûts de fonctionnements de la future patinoire de la Broye ont été présentés aux communes.

### Pour rappel, les communes ont fait part de leurs avis de principe :

La Basse-Broye, notamment les communes fribourgeoises d'importance ont répondu négativement. Une commune n'a pas répondu au sondage. 36 communes sur 66 ont répondu négativement à l'implantation d'une patinoire dans la Broye, en particulier en raison de ses coûts. Cela représente 24'809 habitants sur 60'992 habitants, alors que les 30 communes favorables représentaient 36'183 habitants.

### L'année passée :

La commission Patinoire s'est réunie en décembre 2015. M. Paulo Brandao architecte chez Losinger-Marazzi ainsi que Messieurs Christian Friedli et Ernest Bucher de la Com-

mune de Payerne ont été invités à y participer afin de définir des possibilités de construction du projet en PPP. A la suite de discussions sur l'implantation de la patinoire dans le complexe sportif situé sur la parcelle bordée des voies de circulation de la Charrière d'Estavayer, de la Route de Morens ainsi que de la Route de la Bergerie, il en résulte que Messieurs Philippe Pachoud et Paulo Brandao, tous deux architectes, établiront un concept qui sera présenté à la commission en mars 2016. La faisabilité d'un projet tenant compte d'une mixité d'exploitation sera en outre explorée sur la parcelle payernoise.

### En 2016 :

En mars 2016, le Groupe de Travail s'est réuni pour discuter de l'avancement effectué par MM. Pachoud et Brandao. M. Brandao, architecte chez Losinger-Marazzi propose un concept de complexe sportif qui inclut donc en plus de la patinoire, un restaurant, des salles de classes, des dortoirs, etc. Une

autre idée était celle de juxter une activité à celle de la patinoire afin d'amortir les pertes. Nouvelle donne proposée : mise à disposition par la Commune de 4000 m<sup>2</sup> en zone résidentielle et mise à disposition du terrain. Ainsi aucune dépense ne sera à comptabiliser mais aucune rentrée non plus. Au fil des discussions, notamment concernant le terrain concerné (à l'angle de la route de Morens et de la Charrière d'Estavayer) qui n'est pas affecté, à compenser et bloqué par la LAT, il en ressort les deux décisions suivantes :

- I. La nouvelle donne proposée sera discutée en Municipalité
- II. Si le point 1 se voit validé, une rencontre aura lieu pour convenir des détails ainsi que pour approfondir l'étude

### Son Président :

Küng Eric

### Ses membres :

Bocion Marc  
 Brasey Julien  
 Catellani Lino  
 Meyer Keller Roxanne  
 Pachoud Philippe  
 Pillonel Christophe  
 Arm Pierre-André

## CODECO

En 2016, la commission des déchets a participé à hauteur de Frs. 40.- à chaque animation déchets donnée dans les classes primaires et secondaires de la Broye, en plus de la cotisation à la COSEDEC permettant de disposer de prix préférentiels (Fr. 220.- au lieu de Fr. 460.-)

### **Ce qu'il s'est passé en 2016 dans la Commission des déchets :**

Responsables.ch : Nouvelle campagne de communication lancée pour 3 ans. Elle sera concentrée principalement sur les réseaux sociaux. L'idée est de créer des clips vidéo avec un personnage emblématique plutôt direct et qui met le doigt sur les incivilités quotidiennes de la gestion des déchets de Monsieur et Madame Tout-le-monde.

DSM : La nouvelle version des articles 19 et 20 de la LGD a été validée par le Grand Conseil vaudois et entrera en vigueur le 1er janvier 2017. La conséquence pour la gestion des déchets spéciaux est la suivante : les factures ne transiteront plus depuis CRIDEC via le Canton pour atteindre les Péri-mètres, mais directement CRIDEC -> Péri-mètre/Commune. Une formation des exploitants a été organisée par CRIDEC : deux journées le 16 et 24 juin. Selon le feedback des participants, le résultat est très satisfaisant (90% de satisfaction). Pour la Broye, seule la Commune de Faoug a pris part.

Réflexions sur le devenir des périmètres : la vision

du Canton par rapport au rôle des périmètres et de l'interpérimètre a été exposée. Selon le PGD il y a une volonté d'harmoniser le fonctionnement des périmètres en proposant un cahier des charges minimum. Leur rôle doit être renforcé. Quant à l'interpérimètre c'est un lieu d'échange et de réflexion indispensable pour partager l'information et pour coordonner les actions sur l'ensemble du territoire. Actuellement, au niveau de l'interpérimètre vaudois, il existe un « GT Interpérimètre technique » et le souhait est qu'à l'avenir ce GT soit chapeauté par un « GT Interpérimètre Politique ».

Interpérimètre « Politique » : Lors d'une séance du comité d'exploitation de Tridel, il a été fait mention d'une trop grande marge d'interpérimètre. Ceci l'amène à s'interroger sur les relations avec les politiques. La proposition de mettre sur pied un groupe de travail politique réunissant les Président des Péri-mètres fait alors son apparition. Ce dernier définirait le rôle et les compétences de l'interpérimètre technique et de présenter un cahier des charges aux responsables politiques. Ainsi les tâches assumées par l'interpérimètre et ses compétences seraient définies. Un mémo doit mettre en évidence le travail effectué jusqu'ici par l'interpérimètre. La CODECO par la voix d'André Jomini, a accepté de faire cette proposition avec la collaboration de STRID, GEDREL, SADEC, GEDERI-

VIERA, VALORSA COSEDEC et Lavaux-Oron.

La présidence de ce groupe de travail est assuré par M. Roger Nicolas président de VALORSA.

Subvention cantonale vaudoise : les subventions à la construction de nouvelles déchèteries vaudoises sont prolongées jusqu'à la fin de l'année 2016. Deux crédits distincts sont mis à disposition : le premier pour les demandes dont le permis de construire a été délivré avant le 31 décembre 2014, le deuxième pour les projets qui en disposeront d'ici le 31 décembre 2016. La date de délivrance du permis de construire fait foi.

Coup de balai 2016 : 80 communes y ont participé, mais beaucoup d'autres ont entrepris des actions sans se référer à cette action. Suite à un sondage, les communes disent ne pas avoir d'autres attentes si ce n'est d'avoir à disposition un concours. Cela pourrait favoriser une animation soit en classe, soit pour les citoyens. La prochaine édition aura lieu les 24 et 25 mars 2017.

Formation des municipaux : Développement d'une prestation commune à tous les périmètres déchets du Canton de Vaud afin de sensibiliser, informer et guider les Municipaux fraîchement élu. Un GT a été constitué afin de préparer la matière qui sera traitée, notamment les points relevant des dispositions légales, des acteurs présents dans le domaine des déchets, de la marge de manœuvre dont dispose

*Urbanisation / nature et paysage*

*Infrastructures, écologie, énergie*

## CODECO (suite)

un Municipal ainsi que de la coordination entre les Communes. 4 dates entre septembre et octobre 2016 ont été proposées aux Municipales/Municipaux des Communes des Périmètres. La 4ème réunion à Moudon a été annulée, faute de participants.

**Amiante** : En 2016 naît l'idée d'une journée de récupération de produits en fibrociment et amiantés. Un couplage avec le coup de balai le 25 mars 2017 serait idéal. Toute l'opération sera coordonnée par la Cellule Amiante ; la DGE s'est chargée d'étendre l'opération au niveau cantonal en invitant les Communes. La Communication est assurée conjointement avec la COSEDEC. Du matériel

pour la signalétique, une documentation pour l'administration et une autre à destination des agents de déchèterie avec des conseils de manutention seront distribués, ainsi que les sacs plastiques nécessaires à l'emballage des objets amiantés.

**Taxe au sac** : Dans le Canton de Vaud sont actuellement pratiqués plusieurs prix, pour variantes de plusieurs sacs. Cet état de fait semble provoquer une certaine confusion dans les régions limitrophes, différents systèmes de gestion et de modalité de rétrocession aux Communes, etc.

La proposition a été faite au sein d'une réunion entre Périmètres, de ne rien changer pour les sacs de 17L, 60L et 110L, mais

de trouver une solution afin d'harmoniser le sac à déchets 35L dans le Canton de Vaud et le fixer à CHF 1.95.-. **Participants** : STRID (Yverdon, Nord-Vaudois) – Gedrel (Lausanne) – Valorsa (Penthaz, Ouest) – SADEC (Nyon, La Côte) – Gederiviera (Montreux) – Gedechablais (Ollon). Finalement : Dès le 1.01.2017, le sac à ordures ménagères 35L coûtera CHF 1.95 l'unité (CHF 19.50 le rouleau) et sera estampillé « Trier, c'est valoriser » pour les 6 périmètres participants. La répartition entre les périmètres se fera selon le poids des sacs. Le périmètre de la Broye n'est **PAS** concerné par cette adaptation car le besoin ne s'est pas fait sentir.

### Son Président :

Jomini André

### Ses membres :

Aebischer Dominique  
Escher Yannick  
Nicod Bernard  
Pasche Jean-Eugène  
Piccin Loris  
Pidoux Michèle  
Sehmann Jean-Claude  
Tüscher Julien  
Arm Pierre-André



## Commission des transports

### Organisation de la Commission des transports de la COREB

Membres spécialistes CTr : M. J.-L. Scherz a fait part de sa candidature pour être membre spécialiste. M. Chabanel et M. Sehmman se tiennent volontiers à disposition pour apporter leurs connaissances.

M. J.-C. Sehmman reste membre spécialiste jusqu'au terme de l'étude actuelle «Restructuration du réseau de transports public de la Haute Broye» puis il souhaite se retirer. Lors de la séance du 02.09. 2016 une décision a été prise : désormais les membres spécialiste seront convoqués seulement lorsque des dossiers techniques seront traités. Par conséquent les membres spécialistes ne seront convoqués qu'en cas de besoin.

### GT Débarcadères Rive Sud du Lac de Neuchâtel

Le sujet « Développement de la desserte des débarcadères par bateaux : une opportunité pour l'offre touristique de la rive Sud du lac de Neuchâtel » a été proposé à l'Haute école de gestion et Tourisme à Sierre (HES-SO) dans le cadre d'un travail sur le thème de la mobilité touristique. Plusieurs étudiants se sont montrés intéressés. Le sujet a finalement été choisi par Mlle Da Cruz, étudiante à la HES-SO. Des rencontres ont eu lieu avec Mlle Da Cruz et le GT. Le travail doit être terminé jusqu'au 1er juillet 2017. Ce sujet sera repris en

2017.

### COPIL et COTECH pour l'étude de restructuration du réseau de transports publics de la Haute Broye »

En 2016 sept rencontres ont eu lieu (5 COTECH et 2 COPIL). Pendant ces rencontres des analyses de chaque ligne et zone ont été faites, divers concepts d'offres ont été pré-analysés, les demandes et souhaits des communes ont été traités.

Les 2 et 9 mars 2017, les communes seront convoquées aux séances d'information concernant l'étude, suite à quoi elles pourront émettre une prise de position et faire part de leurs remarques.

### Plateforme de covoiturage Frimobility

Projet déjà connu sur le territoire fribourgeois. Depuis octobre 2016 il est officiellement en vigueur, dans la Broye vaudoise. Après l'initiative prise par l'ARBV, 18 communes du district vaudois Broye-Vully ont adhéré à cette plateforme.

Toutes les places de parc ont été géo-localisées sur le site de Frimobility (<http://frimobility.ch/>).

Un point presse sera organisé lorsque la mise en place de cette plateforme sera finalisée. Cela est prévu pour début 2017, après la mise en place du projet à Lully.

### Projet d'horaire 2017

Les projets d'horaire des transports publics de la Suisse étaient publiés le lundi 30 mai 2016, avec un délai pour prendre po-

sition jusqu'au dimanche 19 juin 2016 ([www.projet-horaire.ch](http://www.projet-horaire.ch)). La CTr a fait un rappel de sensibilisation par mail à toutes les communes de la région. L'information a aussi été diffusée dans un tirage du quotidien « La Broye Hebdo » afin de toucher un grand nombre d'utilisateurs des transports publics.

Afin d'être proactifs, une collaboration avec la DGMR et le SMO a été mise en place pour travailler en amont. 9 remarques ont été transmises par la COREB sur le site.

Résultat de la procédure par le SMO Fribourg : plusieurs améliorations sont à définir dans le cadre de l'étude Broye 2018 en cours. En 2018, les correspondances seront assurées à Yverdon sur les ICN vers Lausanne et Genève. Le canton de Fribourg a confirmé le décalage de 15 minutes des horaires des trains Yverdon - Payerne - Fribourg dès l'horaire 2018 (décembre 2017).

### Nouvelle cadence ligne ferroviaire longitudinale – écoles et transports publics

Un nouveau sous-groupe de travail COREB a été formé. Le groupe est constitué de : la DGMR / Représentants de la Commission des Transports COREB / Communes concernées : Avenches, Cudrefin, Vully-les-Lacs, Faoug / GYB / ASIA / Écoles Avenches.

A l'horizon des horaires de transports publics 2018, qui entreront en vigueur à

## Commission des transports (suite)

mi-décembre 2017, la ligne ferroviaire longitudinale (Morat – Palézieux) bénéficiera de nouvelles correspondances et d'une cadence à la demi-heure. Cet état de fait provoque des modifications importantes des horaires.

Une première rencontre a eu lieu le 31.08.2016 à Avenches : incidences sur les horaires des établissements scolaires et les transports des écoliers. La DGMR a fait une présentation très complète contenant plusieurs variantes pour pallier aux divers changements à venir.

Il y aura des modifications des horaires avec les bus ; de ce fait, quelques élèves rencontreront des difficultés pour rentrer à midi selon leur lieu d'habitation. (Les communes mettent en place un accueil pour les élèves). Des discussions sont en cours afin de trouver une variante d'horaire idéale.

### RC 601 – requalification tronçon Chalet-à-Gobet-Epalinges

Selon le COPIL mis en place par la Conseillère d'Etat- N. Gorrite, les travaux se déroulent comme prévu, à l'exception du plan d'eau de rétention situé aux abords de la bretelle de l'Ecole Hôtelière. Ces travaux ne nécessiteront pas la fermeture de la route RC601. Un habitant de Ropraz, a adressé des courriers de réclamation en rapport avec la requalification de la RC601. Plusieurs communes et députés ont reçu une copie de ce courrier. La CTr a repris ce sujet lors de la ren-

contre du 10.06.2016. Un courrier de réponse lui a été adressé le 21.06.2016 afin de mettre en avant l'amélioration des transports publics, ce qui peut apporter une part de solution au problème actuel d'engorgement.

### Bus de nuit - bus pyjama

- Une demande de Mme Corinne Kündig Kössler de Fribourg région nous est parvenue pour créer une ligne de bus de nuit de Fribourg – Payerne – Estavayer-le-Lac.
- Un étudiant du GYB (Raphaël Dietlin) fera son travail de maturité sur le thème « une mobilité durable nocturne dans la Broye ».
- La conférence des préfets du canton de Fribourg a rencontré un représentant du conseil des jeunes (une pétition a été rédigée pour améliorer la desserte des bus pyjamas sur tout le canton).

Le SMO et les TPF partagent la volonté de mettre en place un système de bus de nuit. Il est important d'évaluer si un potentiel de développement existe dans notre région, la CTr doit être attentive à l'évolution de cette offre. Ce sujet sera repris en 2017.

### Action 2018

En lien avec les horaires 2018 et la communication autour de leur mise en place, il est décidé d'organiser une campagne conjointe entre les acteurs suivants : RGV, COREB et

Oron.

Une première séance de travail a eu lieu afin de mettre en place une campagne marketing 2017-2018 pour l'entrée en vigueur du nouvel horaire 2018 sur la ligne longitudinale et sur le réseau de bus. Il serait judicieux de faire cette promotion directement sur le terrain, de façon active. Les premières réflexions s'orientent sur la sensibilisation à la fréquentation des transports publics dans les régions de la Grâne-Veveyse, Oron, Gruyère et la Broye.

But : une telle campagne permettrait un impact élevé, et de s'assurer la collaboration des prestataires et du SMO, au vu de la taille de la zone concernée.

### Action 2017

La date retenue pour l'inauguration de la nouvelle cadence à la demi-heure sur la ligne longitudinale est le jeudi 7 décembre 2017. À cette même date aura lieu aussi l'inauguration de la ligne urbaine de Payerne. L'horaire 2018 sera en vigueur depuis le 10 décembre 2017.

Un sous-groupe de travail CTr est constitué pour cette Action 2017. Les membres du groupe sont: M. L. Contomanolis, M. S. Schüpbach, M. Arm et M. Küng.

Un budget CHF 10'000.- pour cette Action 2017 a été accepté à l'unanimité par la CTr.

### Nouvelle gare routière et infrastructure commune de Vully-les-Lacs

## Commission des transports (fin)

La COREB a été nantie du projet de gare routière de Vully-les-Lacs à l'emplacement du nouveau collège. Ce projet comporte un nouvel arrêt de bus, un nouveau grand giratoire, des places de parc réservées pour le covoiturage Frimobility, un prolongement de la piste cyclable ainsi qu'un trottoir.

### Travail de maturité

Deux étudiants du GYB ont fait leur travail de maturité sur la mobilité dans la Broye :

Raphaël Dietlin : Mobilité durable dans la Broye ? Dans quelle mesure l'apparition de transports publics nocturnes est-elle envisageable dans la Broye ?

Mathilde Bonvin: Pratiques et besoins en matière de mobilité douce dans la Broye.

Plusieurs autres sujets ont été réfléchis et traités au cours des cinq séances de la Commission des transports. La Commission des transports à besoin de vous pour remplir sa mis-

sion ! N'hésitez pas à contacter la COREB si vous souhaitez des informations spécifiques concernant les divers dossiers liées à cette commission et surtout à donner copie de toutes vos correspondances adressées aux Cantons.

Nous sommes intéressés à une implication de la Commission des transports dans les problèmes rencontrés par les communes et souhaitons pleinement jouer notre rôle de coordination.

### Son Président :

Schüpbach Sylvain, ARBV

### Ses membres :

Aebischer Dominique, Ascobroye

Chardonnens Christophe, Préfecture de la Broye

Clerc Blaise, ARBV

Contomanolis Lucas, ARBV

Bory Marc-André, Députation vaudoise, jusqu'au 17.11.2016

Cornamusaz Philippe, Députation vaudoise, dès le 17.11.2016

Joye Pascal, Ascobroye

Kilchoer Nicolas, Ascobroye

Henchoz Jacques, ARBV, jusqu'au 17.11.2016

Küng Eric, ARBV, dès le 17.11.2016

Piccard Olivier, Préfecture de la Broye-Vully

Scherz Jean-Louis, ARBV, ARBV, jusqu'au 17.11.2016

Piccin Loris, ARBV, dès 17.11.2016

Savary Nadia, Députation fribourgeoise

Zbinden Raphaël, Ascobroye, jusqu'au 17.11.2016

Schouwey Didier, Ascobroye, dès 17.11.2016

## Etude de restructuration du réseau de transport public de la Haute Broye

Contexte de l'étude : en décembre 2017 aura lieu une densification de l'offre de la ligne de la Broye du RER Vaud. Cet horaire prévoit la cadence à la demi-heure sur la ligne de la Broye ainsi qu'une liaison horaire directe entre Lausanne et Morat. Les trains se croiseront à Lu-

cens et à Ecublens-Rue nécessitant la modernisation de ces gares d'ici le changement d'horaire. La réorganisation du réseau de transport public doit pouvoir être mis en œuvre au changement d'horaire de décembre 2017.

Cette étude a comme ob-

jectifs de déterminer les améliorations possibles du réseau de bus de la Haute Broye en lien avec la prochaine étape du développement de l'offre ferroviaire prévue en décembre 2017 et d'identifier les contraintes et problèmes des différentes interfaces de transport.

## Etude de restructuration du réseau de transport

L'étude se décompose en 3 phases : 1) Analyse-diagnostic 2) Elaboration du futur concept d'offre 3) finalisation de la proposition d'horaire système.

L'étude est divisée en 3 sous-secteurs : secteur Nord (Morat (Sugiez) - Payerne), secteur Centre (Payerne – Moudon - Romont) et un secteur Sud (Moudon – Palézieux - La Veveysse). Le canton de Vaud et le canton de Fribourg ont mandaté Citec

Ingénieurs Conseils SA pour effectuer le travail principal des études à mener.

Les communes de la Broye vaudoise et fribourgeoise ont reçu un questionnaire afin de nous faire part de leurs réflexions de l'étude. Un document récapitulatif avec les réponses a été envoyé à la DGMR.

En 2016 sept rencontres ont eu lieu (5 COTECH et 2 COFIL). Pendant ces

rencontres des analyses de chaque ligne et zone ont été faites, divers concepts d'offres ont été pré-analysés et les demandes et souhaits des communes ont été traités.

Début 2017 les communes seront convoquées aux séances d'information concernant l'étude suite à quoi elles pourront faire une prise de position et donner leurs remarques.



## Commission économique

En 2016, la Commission s'est réunie à deux reprises. Au cours de ses séances, elle a pu prendre connaissance des travaux exécutés par les différents groupes de travail. Il a notamment été question de la révision de la stratégie économique de la Broye qui est obligatoire pour répondre aux termes des conventions avec les Cantons. La stratégie est complétée par des fiches de mesures

qui ont toutes été discutées et qui seront annexées au PDR Broye. Elles ont fait l'objet de modifications et d'adaptations. Elles seront transmises au Prof. Parvex, qui est un cadreur en la matière, pour être discutées au sein du groupe de travail. La stratégie et les fiches seront ensuite ratifiées par le Codir COREB. Les groupes de travail de la commission œuvrent sur les sujets suivants :

### Grp - stratégie et actions économiques\* :

- modification de la stratégie
- réalisation d'un vademécum des valeurs ajoutées

### Grp – Echanges économiques\* :

- café-croissant
- réseautage

### Grp - Projets régionaux\* :

Aéropôle

### Son Président :

CHARDONNENS Christophe, Préfet Broye\*\*\*

### Ses membres :

FRIEDLI Christian, ARBV jusqu'au 17.11.2016\*

BERSIER André, ARBV depuis 17.11.2016

RAPIN Nicole, ARBV\*

KILCHOER Nicolas, Ascobroye jusqu'au 17.11.2016\*

BRODARD Gérard, Ascobroye depuis 17.11.2016

GIROUD Norbert, Ascobroye jusqu'au 17.11.2016\*

NIKLAUS Stéphane, Ascobroye depuis 17.11.2016

CRAUSAZ Raymonde, Communes à Z.I. FR

REY Eric, Communes à Z.I. FR\*

GUBLER Gilbert, Communes à Z.I. VD jusqu'au 17.11.2016\*

PICO Carole, Communes à Z.I. VD depuis 17.11.2016

TROLLIET Daniel, Communes à Z.I. VD jusqu'au 17.11.2016\*

AEBY Gaetan, Communes à Z.I. VD depuis 17.11.2016

PILLER CARRARD Valérie, Conseillère nationale \*

COLLAUD Elian, Députation FR

COLLOMB Eric, Députation FR\*

CORNAMUSAZ Philippe, Députation VD\*

REY-MARION Alette, Députation VD\*

ROUGE Nicolas, GIB jusqu'au 17.11.2016\*\*

BANGERTER Jean-Pierre, GIB depuis 17.11.2016

BAUMANN Blaise, GIB

FAVRE Pascal, GIB\*

KOLLY Christian, GIB\*\*

AEBY Gaetan, JCI - Jeune Chambre Internationale Broye jusqu'au 17.11.2016\*

DUTOIT Nicolas, JCI - Jeune Chambre Internationale Broye depuis 17.11.2016

ARRIGHI Philippe, JCI - Jeune Chambre Internationale Broye jusqu'au 17.11.2016\*

LIECHTI Alexandre, JCI - Jeune Chambre Internationale Broye depuis 17.11.2016

CATELLANI Silvio, JCI - Jeune Chambre Internationale Broye jusqu'au 17.11.2016

MARMY Bruno, JCI - Jeune Chambre Internationale Broye depuis 17.11.2016

CHARDONNENS Christophe, Préfet Broye

PICCARD Olivier, Préfet Broye-Vully

ZANOTTA Noé, SIC Avenches jusqu'au 17.11.2016

RIDOUX Patrick, SIC Avenches depuis 17.11.2016

CACHIN Olivier, SIC Payerne & environs jusqu'au 17.11.2016\*

Développement économique

Stratégie économique

## Commission économique (fin)

SIC Moudon  
 DING Joël, SIC Payerne & environs\*\*  
 CLERC Samuel, PromFr\*  
 MARTROU Véronique. SPECo

## Fonds de développement régional

Les 27 communes vaudaises et les 22 fribourgeoises faisant partie du Fonds de Développement régional ont versé en 2016 la somme totale de Frs. 313'033.-. Font partie de ce montant, Frs 180'357.- pour le fonds de base, Frs. 56'304.- pour le fonds touristique et Frs. 76'372.- pour le fonds économique.

Durant l'année, les membres du comité de gestion du FDR se sont rencontrés le 4 mai 2016. A cette séance ont été présentés 3 projets :

**SolarStratos, Aéroport Payerne** : Raphael Domjan, instigateur et leader de PlanetSolar, travaille depuis quelques années sur SolarStratos, qui est un avion solaire qui se verra stratosphérique et conçu pour battre des records d'altitude en avion solaire. Le projet est pour l'instant localisé à Y-Parc, a été soutenu par l'ADNV et a fonctionné activement avec la HEIG-VD et l'EPFL pour des travaux de recherche. La faisabilité et la démonstration technique sont faites et SolarStratos cherche un endroit où s'implanter et développer l'avion. De-

mande : Frs. 66'000.- séparé en Frs. 30'000 de prêt et Frs. 36'000 à fonds perdus. Viennent s'ajouter Frs. 33'000.- (550m2 x 20.- x 3 ans) pour la valorisation du terrain par la Commune de Payerne. Décision : majorité favorable pour un montant à fonds perdus de Frs. 66'000.- avec premièrement, le versement à la réalisation de l'infrastructure et deuxièmement, trouver quelques accrochages au niveau de l'utilisation de cette infrastructure sur les trois ans de vie, avec mention que cet acte est unique dans le cadre de ce règlement.

**Flying World, Aéroport Payerne** : destination culture est intéressé à mettre en place un parc d'attraction-scientifique-pédagogique sur le vol en général sur Aéroport. Deux enjeux sont relevés : si le projet doit être fait, il ne doit pas s'agir uniquement d'annonces dans les journaux et deux, dans le cas où ce projet se concrétise, ce dernier ne doit pas provoquer de problèmes sur Aéroport II. L'idée est donc de participer à l'étude de faisabilité (mobilité, répercussions sur le reste de la zone,

etc.) et à la rédaction du businessplan. C'est plutôt une demande de la COREB que de Destination culture. Décision : unanimité pour un préavis définitive sera à prendre par le Comité Directeur de la COREB. Cette décision sera transmise au Comité du FDR.

**Village Lacustre de Gletterens** : une décision d'accord de principe de Frs. 50'000.- a été prise en janvier 2015, sous réserve de la justification de l'utilisation des fonds mis à disposition par le FDR (émission d'un plan financier). En mai 2016, la construction est bientôt achevée, le permis de construire a été délivré, la justification et la provenance des fonds a été démontrée. Le budget est couvert et a même été revu à la baisse. Décision : le Comité est unanime sur le fait que le soutien financier 50-50 est assez juste, le développement touristique a un grand potentiel et qu'il ne s'agit pas de sponsoring. L'infrastructure construite est faite pour augmenter les visites, le potentiel est donc visible.

## Fonds de développement régional (fin)

### Son Président :

Baumann Blaise

### Ses membres :

Bangerter Jean-Pierre  
Collaud Francis  
Cosendai Christian  
Giroud Norbert  
Goy Daniel  
Hirsiger René  
Kilchoer Nicolas  
Nicolier Yves  
Arm Pierre-André

## Organe de concertation

L'organe de concertation s'est réuni à deux reprises en 2016. Ce groupe n'a pas de pouvoir décisionnel. C'est une chambre où les informations sont communiquées aux partenaires et voisins de l'Aérodrome civil afin d'entretenir une excellente collaboration. Différents sujets ont été discutés tels que l'évolution des aspects techniques de l'exploitation civile sur l'Aérodrome de Payerne : tarmac civil ; taxiway ; GPS/ILS ; Fuel ;

Route d'accès au site. De plus, l'Organe a également été informé des éventuels projets susceptibles de venir s'implanter sur Aéroport : BTC ; Speedwings ; S3 ; Solar Stratos et d'autres prospects moins concrets. En outre, la création de la société d'exploitation civile a également été abordée et sa création dépend des décisions du Conseil d'Etat vaudois ainsi que de la Municipalité de Payerne.

Enfin, fort du constat que le l'Organe de concertation (civil) et le Groupe de contact (militaire) regroupent les mêmes personnes, à qui sont dispensées les mêmes informations, l'Organe de concertation a entrepris de réunir ces deux groupes et de les fusionner en 2017 sous l'appellation de « Groupe de concertation ».

### Sa Présidente :

Commune de Payerne & COREB, Exécutif communal VD, Luisier Brodard Christelle

### Ses membres :

COREB, Chardonnens Christophe, Vice-Président du Comité directeur FR  
COREB, Chassot Guillaume, Chef de l'Aérodrome civil  
COREB, Piccard Olivier Président du Comité directeur VD  
Canton de Fribourg, Conseiller économique auprès de la DEE, Godel Marcel  
Canton de Fribourg, SEN - section Bruit, RNI et Air, Gygax Hans  
Canton de Vaud, DIREV, Lutte contre le bruit et rayonnement non-ionisant, Luy Dominique  
Canton de Vaud, SPECo, Roque Olivier  
Exécutif communal fribourgeois ASIC, Commune de Bussy, Denis Chassot  
Exécutif communal vaudois ASIC, Commune de Corcelles-près-Payerne, Pierre-Alain Rebeaud, puis Daniel Givel  
Exécutif communal vaudois ASIC, Commune de Grandcour, Sandra Menétrey, puis Louis Jaquier  
Commune de Les Montets, Exécutif communal fribourgeois, Fabrice Maendly  
Utilisateur civil de l'aérodrome, Commune de Morens, Nathalie Frey  
Utilisateur civil de l'aérodrome, ...  
Utilisateur civil de l'aérodrome, ...  
Utilisateur civil de l'aérodrome, ...

*Développement économique*

*Stratégie économique*

**COREB**

## Commission Tourisme

Lors de sa réunion annuelle du 6 septembre 2016, la commission tourisme a évoqué différents sujets et accordé sa participation à :

**Brochure Mood** : 60'000 exemplaires de la brochure Mood bilingue ont été imprimés en Suisse et financés en partie par la commission tourisme de la COREB. Une impression de 100'000 Pocket Cards ainsi que les leporellos ont été financés par les offices du tourisme de la Broye et de Morat.

La brochure Mood qui contient les principales informations concernant les principales attractions touristiques régionales est gratuitement distribuée avec la Pocket Card dans les OT broyards et de Morat.

Une distribution nationale de 30'000 exemplaires de cette brochure a été prévue en 2017.

**Estavayer2016** : un espace de 2'000 m<sup>2</sup> a été

mis à disposition de la Région et Fribourgissima. Cet événement s'est bien déroulé et nous avons pu promouvoir notre Région sur le magnifique stand Estavayez-vous - Feel-Free en collaboration avec Fribourgissima Image Fribourg et les offices du tourisme broyards et de Morat. Les partenaires ont réuni leurs efforts financiers dans un projet de communication et de présence en distribuant des leporellos avec les différentes images des villes de la Région. Une grande cantine a été installée et les animations musicales qui s'y sont déroulées ont connu beaucoup de succès. Un chalet en bois était placé juste à côté de la cantine. Celui-ci vendait différents produits du terroir broyard. L'exploitation de la cantine a été confiée à l'Association Interprofessionnelle des Vins du Vully, l'exploitation du chalet a été prise en charge par l'Association des Produits du Terroir

alors que l'assiette de Bénichon a été préparée par la Boucherie Droux à Estavayer-le-Lac. Une énorme publicité a été diffusée à la télévision suisse-allemande.

**Comptoir de la Glâne** : la COREB a collaboré avec le Comptoir broyard pour coordonner la participation de la Broye en tant qu'hôte d'honneur au Comptoir de la Glâne. La Broye a été représentée sur un très beau stand par des commerçants broyards, tels que :

- Le Cochon d'Or
- Pierre Schaer
- Les Sociétés Industrielles et Commerciales de Moudon, Avenches, Payerne, Granges, etc.
- Rock Oz'arènes
- La Société de développement d'Estavayer
- Etc..

### Son Président :

Waser Daniel, Sté développement Delley-Portalban

### Ses membres :

Bessard Michel, Swin-Golf

Bessard Monic, Sté développement Avenches

Borgognon Gilles, Sté développement Estavayer et environs

Frauchiger Victor, Sté développement Cheyres-Châbles

Mollard Laurent, Coordinateur plateforme touristique

## LADE -LPR

La loi fédérale sur la politique régionale (LPR), introduite en Suisse en 2006, vise à améliorer les conditions-cadre pour l'activité économique, promouvoir les innovations, générer de la valeur ajoutée et renforcer la compétitivité des régions rurales et de montagne.

Les cantons de Fribourg et Vaud ont à leur tour mis en place des lois au niveau cantonal, à savoir respectivement la NPR et la LADE. Ces outils légaux leur donnent les moyens de soutenir, de manière ciblée et subsidiaire, des projets régionaux valorisant les potentiels locaux et de la région. Tous les 4 ans, sous réserve que la LPR soit reconduite, les cantons doivent présenter un nouveau programme cantonal. Ce fut le cas en 2015 et 2016. Cette obligation nécessite un processus important dans la stratégie de développement régional des cantons. Dans les deux cas qui nous occupent, la COREB est impliquée au niveau de la rédaction des programmes pluriannuel, ainsi que dans le cadre de leur application. Les programmes cantonaux ont tous deux été approuvés par le SECO dans le courant du printemps 2016. Ces instruments de poli-

tique régionale revêtent une importance particulière pour notre région qui accuse un retard certain, particulièrement en matière de conditions-cadres, dont les études et la réalisation peuvent ainsi bénéficier d'un co-financement cantonal et fédéral bienvenus. De surcroît, la Broye fait partie d'un volet intercantonal dans les programmes pluriannuels des deux cantons. Cela permet, par exemple, de vérifier la faisabilité en matière de nuisances sonores et de cours d'eau du secteur stratégique de Rose de la Broye et de mettre en place la société d'exploitation d'Aéropôle ainsi que toutes les études nécessaires concernant les conditions-cadre de l'exploitation civile de l'aérodrome de Payerne (ILS, business plan, etc.). Ce programme NPR intercantonal a été bouclé à la fin de l'année. La loi vaudoise regroupe davantage de volets que ceux qui sont préconisés par la LPR et permet de soutenir des projets à caractère régional qui ne sont pas couverts par le texte fédéral. Ces aides, qui sont très appréciées des porteurs de projets, sont alors financées exclusivement par le canton. D'une manière générale,

le programme fribourgeois concerne l'innovation économique, l'innovation territoriale, l'innovation touristique, le programme de la conférence des chefs de Département de l'économie publique de suisse occidentale (CDE-PSO), comme Genilem et capital proximité, la région capitale suisse, et Innoreg. La politique d'appui au développement économique vaudois poursuit les objectifs d'améliorer la diversification du tissu économique, de répondre aux besoins des PME et des start-up en matière de conseils, de financement et d'aiguillage, de faciliter l'innovation, de développer une offre touristique cohérente et de qualité, de disposer d'une offre de terrains et de locaux répondant à la demande, de renforcer la vitalité des pôles de développement et de valoriser les ressources naturelles, le patrimoine et le savoir-faire. Le tableau ci-dessous résume les demandes qui ont été préavisées par la COREB et défendues auprès des services de promotion économique cantonaux en 2016 :

[cf tableau page suivante](#)

*Développement économique*

*Stratégie économique*

Projet LADE / NPR	Aide financière		
	Oui	Non	Suspens
Payerne - Aéroport, Mise en place de la gouvernance			X
Payerne, Flying world			X
Payerne - Aéroport, Construction d'un bâtiment aéroportuaire et d'accueil d'entreprises			X
Payerne, Fête fédérale de lutte Estavayer2016	X		
COREB, Etude de la nouvelle stratégie économique régionale 2016-2019	X		
Corcelles-le-Jorat, Rénovation Moulin		X	

## Guichet entreprises

En sa qualité de plateforme régionale, la COREB joue un rôle important de guichet d'entreprises. Cette tâche figure d'ailleurs au rang des priorités dans la convention qui lie la région avec la Direction de l'économie et du sport vaudoise et la direction de l'économie et de l'emploi fribourgeoise.

Le guichet d'entreprises offre à tous les entrepreneurs la possibilité de disposer d'un endroit de référence pour implanter une nouvelle entreprise, développer son activité, obtenir des aides aussi bien logistiques que financières, se renseigner sur les possibilités de financement que permettent les lois en matière de promotion économique, d'aide à la rédaction d'un businessplan, etc. L'accompagnement que peut offrir la COREB peut se traduire par des conseils personnalisés concernant les aides possibles des différentes organisations de promotion endogène et exogène, la recherche de locaux ou terrains en

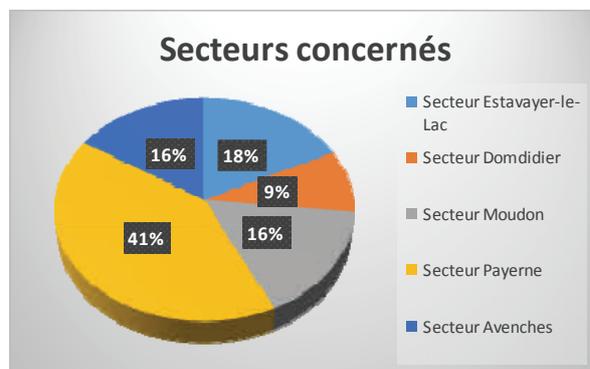
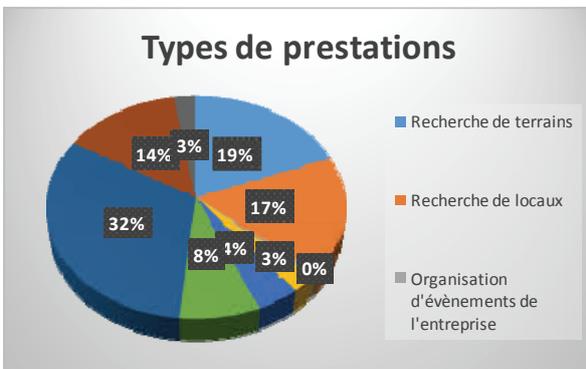
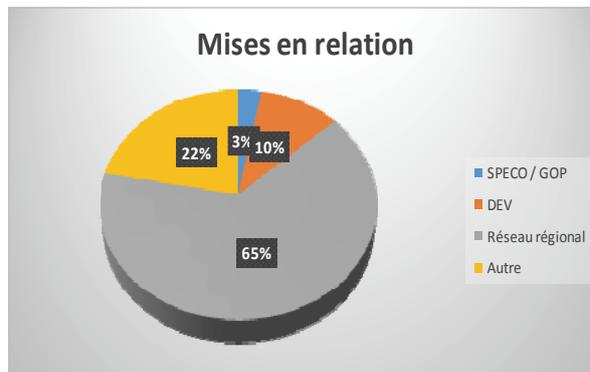
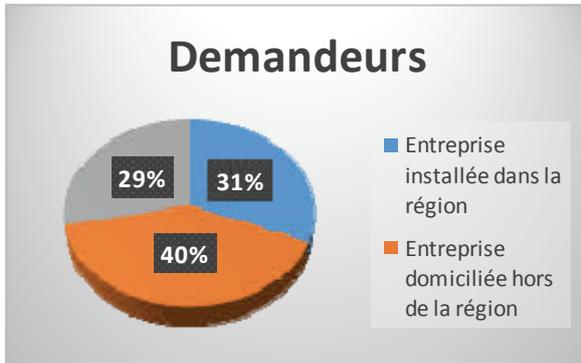
zones d'activités grâce à une base de données très efficace, des aides à l'innovation via la LADE, la LPR ou le fonds de développement régional, la formation du personnel, la possibilité de bénéficier des aides d'un incubateur, etc. En outre notre organisation accompagne sur une durée plus longue des projets d'entreprise ou des projets d'importance régionale en endossant le rôle de facilitateur et de coordinateur entre les porteurs de projets et les instances officielles (communes, cantons, confédération). Les questions le plus souvent traitées dans le cadre de ce guichet entreprises relèvent de la disponibilité de terrains ou de locaux d'activités, d'aménagement du territoire, de recherche de synergies dans le tissu économique broyard, d'aides financières, etc. Grâce à sa bonne connaissance du terrain et des possibilités d'aides offertes par les différents organismes concernés, la COREB est en mesure de

répondre à nombre de questions soulevées par les porteurs de projets de tous bords.

Un tableau de bord a été élaboré dans le cadre de la CODEV pour reporter le nombre et la nature des contacts entretenus durant l'année au titre du guichet d'entreprises. Il en ressort que durant cette année passée, la COREB a été sollicitée à une septantaine de reprises, sachant que chaque cas peut susciter de nombreuses interventions et autres suivis, mais n'est comptabilisé qu'une fois lors de la première prise de contact. Par conséquent, on se rend aisément compte que ce travail nécessite un engagement important et que son importance est manifeste. Ce rôle de guichet unique est apprécié et son évolution va grandissant au fil du temps. Il contribue dans une large mesure à améliorer la visibilité de la région, la situation de l'emploi dans la Broye et l'accompagnement de projets d'entre-

## Guichet entreprises (suite)

prises. Les diagrammes ci-dessous montrent bien les prestations fournies ainsi que le public-cible. Il relève en outre qu'une part importante concerne la région de Payerne, en raison principalement de l'état de préparation avancé d'Aéropôle.



Développement économique

Stratégie économique

## Incubateur Nord, Morat

Depuis 3 ans, la COREB participe à l'incubateur Nord du canton de Fribourg. En 2016, le concept des incubateurs a changé puisqu'il regroupe dorénavant toutes les régions depuis l'acceptation de l'agglomération de Fribourg d'y participer. Ainsi, toutes les régions consentent une participation financière à ces structures, qui ont été revues à la baisse (Fr. 5'000/an au lieu de 7'000.-/an auparavant). Cet état de fait permet une plus grande flexibilité entre les 3 incubateurs concernés et une égalité de traitement entre les régions. L'incubateur Nord remplit parfaitement bien sa

fonction de guide et de coaching des jeunes entreprises. Sa tâche consiste, de manière précoce, à conseiller des nouveaux entrepreneurs à bien cibler leur business plan, à analyser le marché, à valider la faisabilité et la viabilité de leur projet, à développer leur produit et leurs compétences, à pénétrer le marché, etc. En résumé, l'objectif consiste à mettre en place toutes les conditions favorables au succès de la nouvelle entreprise et à la création d'emplois, aussi modeste soit-elle.

Après le départ en retraite de M. Hauser, le flambeau a été repris par M. Markus Ith en qualité

de coach Fri Up. En outre, Fri Up a vu son directeur quitter l'entreprise et le poste a été repourvu par M. Grégory Grin. En 2016, trois nouvelles start-up ont été accueillies dans ledit incubateur. Il s'agit de « Allhorses », lancée par une cheyroise qui consiste à développer et commercialiser un mors pour chevaux de nouvelle génération, « Air Production », société de produits vidéos innovants lancée par David Renevey, également broyard de Fétigny, et ApiZoom, une application innovante pour apiculteurs.



## Aéropôle

L'année 2016 fut grandement impactée, pour le personnel de la COREB, par le développement du dossier Aéropôle et sa promotion. En effet, d'une part les travaux de construction des infrastructures tarmac et taxiway ont nécessité une attention particulière de la part des experts Urs Ryf et

Guillaume Chassot, le développement du business plan et ses multiples amendements, accompagné de la rédaction de la demande LADE pour l'exploitation et le bâtiment administratif, a fait l'objet d'une grosse attention de la part de la COREB, en collaboration avec les mandataires Innobridge-

Ryf et le SPECo. Enfin, la COREB a accentué ses démarches de promotion, le site étant particulièrement propice à de nouvelles implantations maintenant que les conditions-cadre sont parfaites. Nous détaillons ci-après les différents travaux effectués :

## Partie aéronautique

### Objectifs principaux à atteindre :

- Planification, coordination et réalisation de chacune des mesures requises par l'autorisation établie par l'OFAC pour l'exploitation civile pour le trafic « vol à vue » ;
- Coordination des études nécessaires pour l'extension du règlement d'exploitation par le volet « vol aux instruments » (IFR) ;
- Soutien à la COREB dans l'établissement du Business Plan et de la création de l'organisation d'exploitation.

### Etat des travaux

Vol aux instruments (IFR)  
En juin 2016, afin de répondre aux impératifs des futurs clients, la publication des procédures IFR par le biais de l'ILS ont pu avoir lieu, après de longues négociations avec l'office fédéral de l'aviation civile. Les travaux ont été réalisés en étroite collaboration entre le chef d'aérodrome civil (M. Guillaume Chassot), le man-

dataire (Urs Ryf), l'OFAC et Skyguide qui assumait le mandat. La publication s'est déroulée au mois de juin et l'approbation de la modification du règlement d'exploitation ad hoc est intervenue le 13 octobre 2016 avec la publication à la même date de la modification dans l'AIP.

#### Chef d'aérodrome civil

Le 1er mars 2015, le chef d'aérodrome civil (M. Guillaume Chassot) a pris ses fonctions. Lors de nombreuses séances bilatérales, il a été instruit aux particularités et activités sur l'aérodrome de Payerne. Durant l'année 2016, M. Chassot a accompagné tous les projets de promotion du site, les rencontres avec des prospects qui sont devenus nombreux en raison de la mise en place définitive des conditions-cadre (règlement VFR et IFR) ainsi que la construction du tarmac et du taxiway. En qualité de chef d'aérodrome remplaçant, Urs Ryf a assuré la continuité pendant les absences de G. Chassot. Cet engage-

ment est, provisoirement, bénévole.

#### Manuel d'aérodrome

Un manuel d'aérodrome a été développé avec l'intention et l'objectif de garantir, sous la responsabilité de la COREB, la sécurité et l'efficacité du déroulement des opérations aéronautiques civiles à l'aérodrome de Payerne par une description claire des processus opérationnels pour tous les utilisateurs. Ce dernier a été mis à jour en fonction des dernières modifications intervenues en 2016, à savoir la nouvelle procédure ILS et les données exactes relatives à la construction des taxiway, tarmac et portail d'entrée.

#### Construction du tarmac et du taxiway

Les travaux de construction du tarmac et des voies d'accès ont été commencés dans les délais prévus au début du mois d'août 2015. Préalablement, le financement a dû être assuré et les exigences techniques et aéronautiques coordonnées entre quatre bureaux

## Partie aéronautique (suite)

d'ingénieurs impliqués dans ces travaux de construction. Les mandataires de la COREB, à savoir M. Ryf et le CAC ont assuré la coordination.

Les problèmes supplémentaires liés au nouveau radar militaire à proximité directe du tarmac civil ont pu être résolus après de nombreuses séances avec les diverses unités organisationnelles du DDPS.

L'inauguration de cette infrastructure a eu lieu le 21 juin 2016. L'entrée en service effective de cette dernière pourra avoir lieu aussitôt qu'un bureau provisoire sera aménagé sur le site, au début mars 2017.

### Diverses conditions-cadre

#### Bâtiment Speedwings

Un accompagnement de la commune de Payerne concernant la réalisation du projet SpeedWings et la collaboration dans le cadre de la société d'exploitation a été prodigué. De nombreuses variantes de coopération ont été envisagées et testées. Finalement, il a été décidé que la Commune de Payerne acquière le bâtiment de tête et loue une partie des surfaces d'une part à SpeedWings pour des locaux propres et communs, et d'autre part à la société d'exploitation civile.

#### Définition d'une zone réservée aux drones

La mise en chantier est prévue pour le mois d'août 2017 et la société d'exploitation devrait pouvoir entrer dans ses locaux à la fin 2018.

#### Mise en place de bureaux d'aérodrome provisoires

Afin de pouvoir commencer à exploiter les infrastructures civiles, il est obligatoire de disposer d'un bureau, même provisoire sur place. A ce jour, des opérations civiles ont lieu de plus en plus fréquemment, mais les avions doivent demeurer sur le tarmac militaire. En attendant la construction du bâtiment Speedwings, la COREB a donc entrepris de préparer un document de demande d'autorisation de mettre en place un container-bureau sur le site Aéropôle de manière à pouvoir enfin opérer sur ses propres infrastructures. L'autorisation d'implanter cette structure provisoire nous parviendra au début de l'année 2017.

### Soutien à la création de la société d'exploitation Aéropôle

Dans le cadre du programme LPR, un objectif primordial consiste à mettre en place une gouvernance pour le technoparc d'Aéropôle, à savoir la création d'une société d'exploitation. Dans ce cadre, la tâche du mandataire spécialiste en aéronautique a consisté, en 2015 et 2016, à analyser tous les aspects aéronautiques liés à la création de la future gouvernance, tenant compte des expériences vécues sur d'autres sites, en prenant en compte le fait du caractère dual de l'exploitation d'Aéropôle. Il s'agit d'une part d'une exploitation dite classique d'infrastructures aéroportuaires et, d'autre part, une exploitation de type technopôle pour le pôle de développement du

pôle technologique payernois.

Le but principal est de se doter d'une structure adéquate qui permette un pilotage plus stratégique du projet Aéropôle et qui facilite la réalisation des objectifs du programme NPR.

En collaboration étroite avec Innobridge, dont les activités sont détaillées plus bas, les diverses formes potentielles d'organisation ainsi que leurs implications juridiques pour une future société d'exploitation ont été analysées.

M. Urs Ryf a participé à ce projet essentiellement pour les aspects opérationnels. En novembre, un plan financier intégré a pu être présenté aux représentants cantonaux et communaux. Les futures conditions financières-cadre du DDPS pour une utilisation conjointe de l'aérodrome ont une signification importante. Les négociations ont été menées par une délégation COREB constituée de MM. Arm, Chassot et Ryf. Il était prévu dans un premier temps de rechercher une solution entre techniciens des différentes parties et de n'escalader au niveau politique qu'en cas d'impossibilité de trouver une solution acceptable. De nombreuses séances de préparation, d'explications et de négociations ont permis de traiter des thèmes extrêmement pointus et sensibles de l'utilisation de l'infrastructure militaire, de discuter des possibilités de coopération pour le nettoyage des infrastructures civiles et militaires, de déneige-

## Partie aéronautique (fin)

ment, de fuelling, de participation aux investissements militaires, etc. Dans ce contexte, le résultat

des âpres négociations permet de garantir que les conditions financières permettent une gestion

civile à un niveau de prix réaliste.

## Partie concept de zone et technopôle / promotion active

Durant l'exercice 2016, Innobridge Services Sàrl a été mandatée par la COREB dans le cadre du projet de l'Aéropôle afin de la soutenir dans le développement de ce dernier. Pour ce faire sept principaux axes de travail ont été définis, à savoir :

- Description de l'écosystème
- Plan d'action 2015
- Recherche de partenaires + prospection
- Finances et financement
- Identifier et lancer des projets
- Communication
- Gouvernance / Création de la société d'exploitation

### Description de l'écosystème

Afin de pouvoir définir la stratégie de développement de l'Aéropôle, une première phase d'analyse des parties prenantes a été réalisée. Pour ce faire, il a fallu :

- Intégrer les objectifs des différents promoteurs
- Intégrer les motivations des clients/partenaires
- Identifier pour les académies, les potentiels partenaires institutionnels et industriels les attentes de chacun et

trouver les intérêts communs

- Définir les modèles d'affaires des parties prenantes et de l'incubateur
- Maîtriser le plan financier de l'Aéropôle
- Etablir les interactions entre les parties

Ce travail a permis de cartographier l'écosystème, avant d'établir une vision pour l'Aéropôle, et d'ainsi mieux définir quels facteurs d'attractivité mettre en avant afin de convaincre les parties prenantes de devenir partenaire du projet. L'opération a également permis de définir un cercle élargi des domaines ciblés. Une présentation standard a également été créée.

### Plan d'action

Afin de développer le Technoparc en accord avec la vision définie, Innobridge a travaillé à :

- Définir, pour chacun des facteurs de succès d'un Technoparc, les objectifs, la situation actuelle, les points manquants et les risques.
- Etablir la liste des actions nécessaires afin de suppléer aux points manquants et de mitiger les risques.
- Prioriser les actions et quantifier les res-

sources humaines et financières nécessaires.

- Gérer le projet, incluant le suivi et les rapports.

Différents documents et outils ont été produits pour assurer la mise en œuvre et le suivi efficace de la stratégie élaborée, notamment un mindmap. Le projet a fait l'objet de neuf séances de suivi permettant de tenir les différents participants au projet au courant, afin de prendre les décisions nécessaires et réévaluer régulièrement les priorités dans les tâches à effectuer. Des emails récapitulatifs et réguliers reprenant les principales décisions et actions, ainsi qu'informant de l'avancée des actions lorsque les séances de suivi étaient trop espacées ont également été produits.

### Recherche de partenaires + prospection

Un effort particulier a été mis sur le développement de l'écosystème par la recherche de nouveaux partenaires, qu'il s'agisse d'entreprises ou de centre de R&D. Pour ce faire :

- Des modèles de coopération possibles ont été définis ;
- Une liste qualifiée de partenaires potentiels a

## Partie concept de zone et technopôle / promotion active (suite)

été établie et tenue à jour ;

- Une liste segmentée et qualifiée de prospects potentiels a été établie et tenue à jour ;
- Une brochure de présentation a été créée en collaboration avec le DEV et le GGBA ;
- Au niveau du réseau scientifique et de soutien aux entreprises, des présentations ont été réalisées pour mettre en exergue les opportunités offertes par l'Aéropôle et discuter de l'intérêt d'une collaboration avec de nombreuses institutions telles que l'EPFL, Swiss Space Center, AP Swiss, CSEM, UniBE, HES Yverdon, HES Fribourg, AMI, EMPA, EPFL Innovation Park
- Au niveau du réseau local d'entreprises, des partenariats au travers de projets et de présence sur le site ont été proposés à Liebherr, Meggit, Swiss-Mems, ViaSat, Skyguide, SITA, ESTEE, etc.. ;
- Au niveau financement, une liste des aides à disposition et des investisseurs actifs dans le domaine-cible de l'Aéropôle a été établie ;

Une base de données de prospects locaux et internationaux a été établie, réalimentée régulièrement et tenue à jour en fonction de l'avancée des contacts (env. 500 contacts à différents stades de qualification).

Afin de soutenir l'activité de prospection, une bro-

chure de vente a été réalisée. Celle-ci a été largement distribuée par voie électronique à des prospects potentiels et à un réseau de personnes susceptibles de pouvoir recommander l'Aéropôle à des contacts faisant partie de la cible. Un suivi personnel a été partiellement réalisé afin d'identifier les intérêts et requalifier les contacts. De plus, une participation à plusieurs événements (entre autres DroneApps, EBACE, Giant Leap into the Future, Technologie Suisse dans L'Espace) a également été assurée afin d'identifier d'éventuels prospects et présenter l'Aéropôle, également à l'international comme lors d'un événement de la Chambre du Commerce Turquie – Suisse à Istanbul. Sur la période écoulée, deux sociétés ont confirmé leur intérêt de venir s'installer à l'Aéropôle sous la forme d'une lettre d'intention, des discussions sont en cours avec un acteur immobilier assurant la construction et développement du site au travers de ses importants contacts au niveau international. Un grand projet a été refusé car il n'apportait pas les emplois escomptés, deux centres de recherche se sont montrés intéressés à soutenir la démarche.

### Suivi des projets d'implantation

#### Swiss Space Systems

La société S3 a connu de nombreuses difficultés en 2016, particulièrement au niveau de sa santé financière. Plusieurs ajourne-

ments de faillite ont été prononcés par le Tribunal. Une garantie bancaire est venue alimenter la filiale S3-Solutions d'un montant de près de 30 millions de francs suisses. Malgré cela, et malgré le fait que les Autorités aient donné tous les appuis qui leur étaient possibles, la société n'est jamais parvenue à réaliser cette garantie. A fin août, le CEO, M. Pascal Jausi fut victime d'une agression. S'en sont suivies une foultitude d'enquêtes de la police, de la presse, etc. Malheureusement, la faillite fut prononcée le 15 décembre 2016 et l'on peut considérer que le dossier est dorénavant terminé. En revanche, le bâtiment dispose d'une autorisation de construire et il est possible de le valoriser tel qu'il a été mis à l'enquête ou avec quelques modifications, moyennant une procédure légèrement simplifiée.

#### Solar Stratos

Raphaël Domjan s'est mis en rapport avec la COREB pour implanter un hangar provisoire afin de développer son projet sur le site de Payerne. Dans ce cadre, et afin de proposer une solution concurrentielle par rapport à Sion, la COREB a aidé l'équipe de Solar Stratos à mettre sur pied un dossier de demande d'autorisation de construire, en collaboration avec le constructeur étranger et en relation avec l'OFAC, de manière d'une part à convaincre Solar Stratos à s'implanter sur l'Aéropôle et, d'autre part, à assurer à Solar Stratos une implé-

## Partie concept de zone et technopôle / promotion active (suite)

mentation de son hangar provisoire dans des délais ultra courts.

En fin de compte, nous sommes parvenus, en partant d'une feuille quasiment blanche, à convaincre Solar Stratos de la valeur du site d'Aéropôle, notre fonds de développement régional est entré en action afin de consolider l'appui régional et cantonal et le hangar a pu être construit dans le courant du mois de novembre et être inauguré, en même temps que l'arrivée de l'avion, le 11 décembre 2016. Ce projet à fort impact médiatique est important sur un site comme celui d'Aéropôle étant donné son caractère innovant.

Des discussions ont actuellement lieu concernant la suite du projet Solar Stratos, par une implantation définitive sur une parcelle d'Aéropôle 1. L'exploitation prévue concerne la construction et la mise au point de drones solaires.

### Speedwings Business SA

La demande définitive du permis de construire les hangars et bâtiment administratif a été déposée le 1er juin 2015.

Au préalable, les exigences aéronautiques spécifiques ont été examinées dans le cadre d'un dossier initial en collaboration étroite avec l'OFAC et l'Armée de l'air. Les exigences complémentaires de construction causées par le nouveau radar militaire à proximité directe du bâtiment de Speedwings ont fait l'objet de clarifications et d'adap-

tations. L'autorisation de construire est parvenue à la COREB le 13 mai 2016.

Selon le programme établi, la société devrait pouvoir s'implanter sur Aéropôle à la fin 2018.

### **Finances et financement**

Les différentes questions financières ont été étudiées dans le but de trouver des moyens pour financer le futur Technoparc et ses activités. Pour ce faire, il a fallu :

- Evaluer le financement nécessaire permettant d'initier l'écosystème ;
- Intégrer le plan financier de l'Aérodrome avec celui du Technoparc ;
- Analyser les alternatives de soutien de la Confédération et du Canton et leurs exigences ;
- Visiter les partenaires possibles, dont Inno-vaud, HEIG-VD, CSEM, epfl ;
- Trouver des solutions de financement.

Dans un premier temps, un plan financier a été réalisé afin de déterminer les coûts générés par le développement du technoparc. En collaboration avec l'expert en matière d'exploitation aérienne du site, le plan financier a été régulièrement mis à jour et alimenté, en fonction des décisions stratégiques et des retours sur l'étude des coûts induits. Les chiffres ont été analysés sous différentes formes afin de répondre aux exigences notamment du Canton de Vaud dans le cadre de la demande de

financement et d'intégration au réseau de technoparc du Canton. Des démarches ont également été entreprises auprès des banques afin d'étudier les possibilités de financer le bâtiment de l'Aéropôle. Plusieurs sociétés immobilières ont également été consultées pour sonder les opportunités de monter un projet immobilier, en particulier sur Aéropôle II. Actuellement, un projet est en négociations avancées.

Une liste de financements pour les entreprises du domaine de l'aéronautique et du spatial, allant des aides publiques aux fonds de capital-risque, a été produite afin de pouvoir offrir un support aux éventuelles startups venant s'installer à l'Aéropôle.

### **Gouvernance / création de la société d'exploitation**

Cet axe de travail consiste à la création de la structure soutenant les activités de l'Aéropôle. Pour ce faire, à la suite d'analyses et de comparaisons avec des situations existantes, il a été déterminé qu'une S.A. devait être créée dans un premier temps afin de regrouper les deux activités principales d'Aéropôle, à savoir opérer le technoparc de manière autonome ainsi que gérer les opérations de l'aérodrome civil. Le travail fourni pour y parvenir a consisté à :

- Consultation d'une société fiduciaire ;
- Proposer une structure en Société Anonyme,

*Développement économique*

*Aérodrome civil de Payerne*

## Partie concept de zone et technopôle / promotion active (suite)

ainsi que son actionnariat, gouvernance et structure financière ;

- Identifier les tâches du volet exploitation du Technoparc et chiffrage de ces dernières ;
- Proposer un modèle de gouvernance pour les aspects « Technoparc » ;
- Identifier les potentielles sources de revenu ;
- Accompagner la mise en place de la nouvelle structure avec les différentes parties prenantes.

Un important soutien a été fourni dans ce cadre afin de préparer et participer aux séances avec les parties prenantes. Une convention décrivant le mécanisme de création, d'investissement et d'augmentation de capital de la SA a été rédigée.

### Bilan de la partie « concept de zone et technopôle / promotion active »

La collaboration avec tous les acteurs impliqués dans ce projet et en particulier avec le mandataire Urs Ryf et la Commune de Payerne peut être taxée de très constructive. Pour sa part, Innobridge a réalisé à satisfaction les tâches qui lui étaient confiées. Les travaux vont ainsi pouvoir continuer, dans le cadre du programme PlatInn.

De nombreux contacts ont pu être pris dans divers secteurs de l'activité en lien avec l'aérotechnique, notamment celui des drones. Depuis l'inauguration du tarmac et du taxiway, la COREB a ressenti une nette recrudescence des intérêts de prospects qui sont venus visiter le site. Certes, aucune nou-

velle implantation ne peut être annoncée à ce stade, mais ces contacts sont tout de même fort réjouissants.

Toutes les bases concernant la création de la société d'exploitation civile, notamment un catalogue des tâches et une planification financière, ont été développées, de manière à permettre de faire une projection à 5 ans et de préparer la constitution d'Aéropôle SA.

Il est clairement reconnu au sein des services de la COREB que la collaboration avec le mandataire Innobridge et Urs Ryf a donné satisfaction et que la collaboration devra perdurer quelque peu sur 2017, en fonction de budgets encore à trouver.

### Statistiques de fréquentation de l'aérodrome civil en 2016 :

Personnes hors personnel de bord	Mouvements	Extra-Schengen
120	134	6

## Collaboration DEV-GGBA

La promotion active de la COREB s'est largement focalisée sur le site d'Aéropôle en raison de l'état de préparation du site payernois. A cette fin, la COREB a utilisé les canaux de promotion cantonal et intercantonal du DEV (développement économique vaudois) et du GGBA (Great Geneva Bren Area) afin de cibler des clients potentiels à l'étranger.

Une nouvelle plaquette de présentation a été développée en collaboration avec le GGBA, plaquette qui est dorénavant celle qui est utilisée dans toutes les actions de promotion de la COREB étant donnée son excellente qualité.

La collaboration avec ces deux organes de promo-

tion exogène ont permis de mettre sur pied trois déplacements à l'étranger. La COREB a ainsi pu faire connaître le projet d'Aéropôle dans le cadre d'une visite éclair du cluster aéronautique de Montréal, en coopération également avec Swiss Global Enterprise. Une visite a été organisée également avec la chambre du commerce Suisse-Italie à Turin, où une quinzaine d'entreprises liées au domaine de l'aérotechnique avaient été conviées en fonction de leur possible intérêt à installer une unité en Suisse. Une présentation des atouts de la région et du technopôle a pu être faite à un parterre d'entrepreneurs intéressés et des discussions en direct ont ensuite eu lieu. Le

même exercice, avec les mêmes partenaires a eu lieu en automne à Naples qui abrite également nombre d'entreprises actives dans le domaine de l'aviation, de la mécanique de pointe et de l'aérospatiale selon le même modèle qu'à Turin.

Cette formule a démontré de grandes qualités car elle a permis d'établir d'excellents contacts avec de potentiels investisseurs dans notre région. Quatre entreprises ainsi rencontrées ont fait le voyage pour se rendre compte de visu du potentiel de notre région et des contacts ont encore lieu avec deux d'entre elles. Les pourparlers vont continuer en 2017.

## Solar Impulse

L'année 2016 fut marquée par la fin du périple autour du monde de Solar Impulse. Le pari, réussi, donna un excellent coup de projecteur sur la région de la Broye et plus particulièrement le technoparc d'Aéropôle. Le fait que

Solar Impulse réussisse son pari met en avant la réputation d'excellence de l'industrie helvétique, argument que nous mettons systématiquement en avant dans la promotion de nos sites industriels auprès des entreprises

étrangères. En décembre eut lieu dans les locaux de l'EPFL l'avant-première du film relatant l'épopée de Bertrand Piccard, André Borschberg et toute leur équipe, documentaire qui mentionne la base de l'avion solaire à Payerne.



## Swiss space Systems (S3)

La société Swiss space Systems (S3), implantée depuis quelques années à Payerne, a connu des fortunes diverses durant l'année 2016.

Les premiers mois, à l'instar de la fin 2015, consistèrent à retrouver des partenaires financiers susceptibles de pérenniser le projet. Dans le courant du printemps, les affaires semblaient reprendre de la vigueur avec un mécène moyen-oriental et un partenariat avec une compagnie portugaise pour l'avion A 340, lequel nous fit l'heureuse surprise de

sa présence sur la piste payernoise le jour de l'inauguration de tarmac et du taxiway à fin juin. Dans la même période, l'OFAC approuvait les plans concernant la construction du Spaceport. S'en suivirent une valse d'annonces quant à la poursuite du projet jusqu'à fin août, où le directeur et propriétaire du projet fut victime d'une agression : la fin de l'année est vécue comme un véritable calvaire pour finalement se solder par la prononciation de la faillite à la fin de l'année.

La fin de ce projet est bien triste, même si ni la Commune de Payerne ni la COREB ne doivent regretter de perte financière dans ce contexte. Le programme S3 présentait un fantastique potentiel qui, malheureusement, ne se concrétisera pas. Une page se tourne et gagnons qu'un nouveau projet à fort potentiel économique ressurgira prochainement sur la parcelle en question qui, elle, bénéficie de qualités particulières et uniques.

## BTC Boschung et Speedwings

La construction du Boschung Technology Center a avancé à grands pas et la qualité du bâtiment ne laisse personne insensible. En effet, ce premier édifice sur Aéroport 1 jouit d'une qualité architecturale particulièrement soignée qui relève d'une part la grande qualité de l'entreprise Boschung et, d'autre part, le niveau d'entreprises auxquelles le site d'Aéroport peut légitimement attendre d'accueillir. Si le timing parvient à être tenu, l'entreprise devrait

pouvoir entrer dans ses nouvelles infrastructures dans le courant de l'été 2017.

Le dossier concernant la construction des hangars et du bâtiment administratif pour la compagnie Speedwings a fait l'objet d'une attention particulière durant toute l'année, du point de vue technique, en regard avec sa compatibilité avec les installations aéroportuaires. Le dossier revêt maintenant sa forme définitive et jouit d'une autorisation de construire. Les tractations

avec la Commune de Payerne ont abouti à un résultat favorable pour toutes les parties puisque la Commune pourra acquérir le bâtiment administratif pour abriter la société d'exploitation ainsi que des entreprises en quête de locaux administratifs. Pour sa part, la société Speedwings disposera des espaces nécessaires à son exploitation. Les travaux de construction devraient débuter en août 2017.



## Lift

LIFT est un projet national qui vise une meilleure insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Leur participation y est volontaire et une convention est signée avec l'entreprise formatrice. Il s'adresse principalement aux élèves dès la 10e Harmos, qui n'ont pas toutes les conditions ou motivations pour intégrer le

monde du travail mais également aux jeunes qui peinent à trouver un apprentissage.

Grâce à leur participation dans ces stages, les jeunes peuvent développer leurs compétences sociales, acquérir une expérience pratique et découvrir des métiers.

La COREB a accueilli trois stagiaires tous les mercredis après-midi pendant

environ 3 mois chacune, afin de montrer à ces jeunes le métier d'employé(e) de commerce.



## CPNV / EPIB

La Broye est représentée au conseil d'école du CPNV par le Directeur de la CERES. Le centre professionnel du Nord vaudois comprend en outre le site de Payerne, pour lequel des négociations sont actuellement en cours en vue de la construction de nouveaux locaux, les bâtiments existants étant devenus bien trop exigus. Lors des séances du conseil d'école, il est discuté des généralités de la gestion de l'école professionnelle et de la stratégie de l'établissement, comme la

gestion de la qualité, les infrastructures, les effectifs de classes, etc.

La Broye a ainsi l'occasion de faire entendre sa voix concernant le développement du site broyard. En outre, l'opportunité de créer une école professionnelle intercantonale semble suivre une logique certaine étant donné que l'unité payernoise voit ses effectifs augmenter régulièrement, qu'un projet de construction est en phase de préparation et que le site pourrait jouir d'une plus grande autonomie.

En collaboration avec les députés Roxanne Meyer Keller et Eric Collomb, qui sont déjà intervenus à cet effet au sein des parlements cantonaux et à qui le sujet tient toujours à cœur, la COREB cherche à trouver le moyen d'aboutir à terme, éventuellement par étapes, dans cet objectif. D'autres métiers que ceux du commerce et de la vente pourraient y être intégrés.



## App-App

Lors de l'année scolaire 2015-2016, 12 groupes de 3 à 4 apprentis ont été créés, soit au total : 4 en mathématiques, 3 en économie, 2 en français, 1 en allemand, 1 en anglais, 1 en électronique.

Ces cours ont tous eu lieu à Payerne. Des étudiants des écoles supérieures (HES, EPFL, UNI, HEG,...) œuvrent en qualité de répétiteurs aux jeunes apprentis qui ont des difficultés dans une branche.

App-App permet à ces répétiteurs de développer de nouvelles compétences pédagogiques.

Dans le canton de Vaud, 175 groupes sur 200 prévus ont été créés, 785 apprentis ont pu bénéficier de ces cours d'appuis. Au niveau broyard, un courrier à titre informatif a été adressé aux entreprises. Une annonce est également parue en tout-ménage en août 2016 dans la presse régionale.

Une demande de dons a été effectuée en été 2016. Sans compter les participations de l'ARBV (11'000 CHF) et d'Ascobroye (8'000 CHF), nous avons reçu une somme de 15'590 CHF de la part de 19 donateurs privés et Communes broyardes, ces montants permettent de pérenniser ces cours d'appuis fort appréciés.

## CODEV – INNOREG

La collaboration avec les autres régions des deux cantons fait partie des Lâches inhérentes à notre organisation, devoir qui est d'ailleurs stipulé dans les conventions qui nous lient avec la Direction de l'économie vaudois (DECS) et la promotion économique fribourgeoise (PromFr)

La COREB est par conséquent membre de la CODEV (coordination du développement vaudois) et d'InnoregFR.

Durant l'année 2016, la CODEV mit à profit un audit réalisé par l'institut Evaluada à fin 2015 pour débiter une réflexion sur son rôle et sa gouvernance. Les deux plateformes existantes, l'une traitant de sujets économiques et l'autre du développement territorial, ont ainsi été confirmées dans leur fonctionnement étant donné qu'elles ont démontré leur efficacité. En revanche, la répartition des sujets à traiter fait encore l'objet d'une ré-

flexion. Une stratégie propre à la CODEV, munie de mesures et d'actions, a été rédigée et approuvée, de sorte qu'un secrétariat, soutenu par la LADE, a pu être mis sur pieds. Un programme de formation continue, basé sur la convention DECS-régions a été élaboré et les collaborateurs des différentes organisations régionales en profitent dorénavant deux fois par an. Le comité de pilotage App-App, qui réunit maintenant toutes les régions vaudoises, suit régulièrement le déroulement du projet et lui permet de bénéficier du financement de la Fon-Pro.

La plateforme économique, conduite par le Directeur de la COREB s'est réunie à 4 reprises pour traiter divers dossiers comme le reporting du guichet entreprises, les 5 à 7 de la CODEV, l'action santé au travail, l'application de la LADE, les commissions économiques régionales, le guide Geni-

lem et les systèmes de gestion des zones d'activités. Quant à la plateforme développement territorial, elle s'est rencontrée à deux reprises, essentiellement aux fins de débiter du dossier des systèmes de gestion des zones d'activités qui sera mis en place dans le futur PDCant.

Les membres d'InnoregFR se sont rencontrés à deux reprises. Durant ces rencontres, il a en outre été question des projets suivis dans le cadre de la NPR fribourgeoise et notamment la valorisation du patrimoine sacré, une plateforme de tourisme collaboratif, le suivi du postulat Gobet-Hunziker sur les infrastructures touristiques. Une session entière a été dévolue aux zones d'activités et à l'inventaire réalisé par la PromFR. Les régions ont reçu le document pour corrections et validation.

### Promotion économique endogène



## Secrétariat - Rose de la Broye SA



La société Rose de la Broye SA perçoit des redevances, dont une partie est réservée à des actions de promotion de la région et de l'aire autoroutière ainsi qu'à des actions sans but lucratif en faveur des domaines de l'économie et du tourisme. Durant l'exercice 2016, Rose de la Broye SA a versé les contributions suivantes :

- Une participation financière de Frs 30'000.- pour la

réalisation du stand en commun de la Fête d'Estavayer2016 avec tous les offices du tourisme de la Broye, du Vully, de Morat et Fribourgissima Image Fribourg.

- Une participation financière de Frs 55'000.- en faveur de l'Entente intercommunale pour la mise en valeur de la zone stratégique de « Rose de la Broye » pour les frais liés à l'étude de faisabilité de ce secteur.

De plus, depuis 2016, la société est en charge des frais d'exploitation et

d'entretien de la station de pompage sur le site du restauroute Lully.01, par le paiement de l'entier des frais de l'année en cours et provisionne le solde jusqu'au montant de Frs 10'000.- par année.

La COREB est fortement impliquée dans cette société puisqu'elle en est actionnaire, que M. Pierre-André Arm siège au Conseil d'administration et que M. Michel Marguet en assure la gestion administrative et financière.

## Conseil des Jeunes Broyards - CDJB

Le Conseil des Jeunes Intercantonal de la Broye a été créé le samedi 12 novembre 2016 dans la salle de Cluny à Payerne par des jeunes étudiants gymnasiens avec le soutien de plusieurs membres politiques dont celui de la COREB. Le Conseil a été créé pour inciter les jeunes broyards à s'impliquer d'avantages dans le monde politique; encourager les jeunes à voter, etc... La COREB, le Canton de Vaud (via le

SPJ – Service de protection de la jeunesse), ainsi que celui de Fribourg (via la Direction de la santé et des affaires sociales) offrent un soutien financier total de 20'000 CHF afin d'aider ce Conseil à mettre en œuvre des projets et activités futures.

La COREB assure, en outre, un soutien administratif par le biais de son apprentie, dans la rédaction des procès-verbaux des Assemblées générales.

Un autre soutien de la part de la Fondation Cherpillod est offert au CDJB. M. Vincent Gaillard se charge d'accompagner les membres du CDJB dans leurs idées et activités durant cette année, selon les statuts du CDJB art. 14, al. 2 Le Comité se réunit autant de fois que les affaires du Conseil des Jeunes l'exigent. Le/la/les personnes déléguées à la jeunesse donne un appui au fonctionnement.

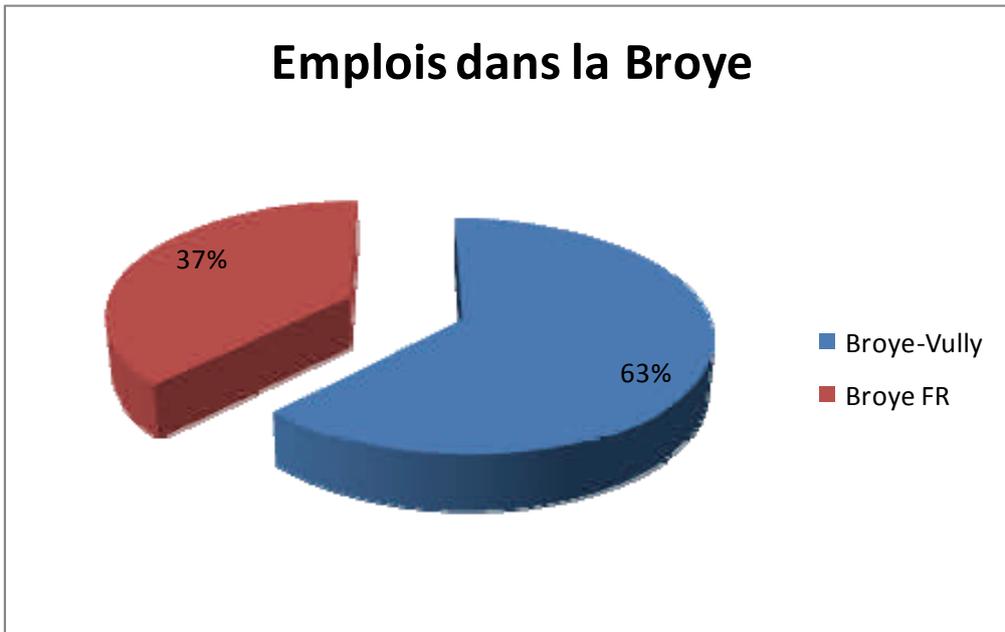
Divers

# Statistiques

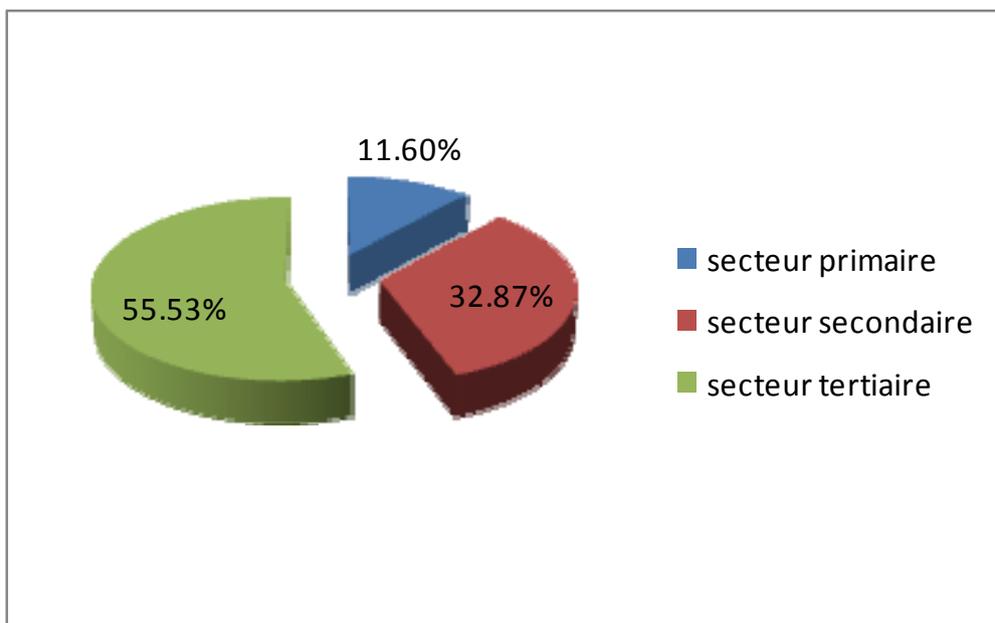
## Evolution de la population 2008-2015

Commune	District	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	%
		54'253	55'574	62'393	64'214	66'575	68'714	70'674	71'053	30.97
Avenches	B-V	2'993	3'060	3'327	3'477	3'575	3'808	4'030	4'090	36.65
Brenles	B-V	166	164	167	159	157	142	144	144	-13.25
Bussy	B	353	348	362	374	385	406	445	483	36.83
Bussy-sur-Moudon	B-V	188	182	179	183	188	184	197	198	5.32
Carrouge	B-V	923	914	902	932	1'002	1'088	1'103		
Châbles	B	620	661	663	695	710	718	733	769	24.03
Champtauroz	B-V	120	118	123	121	120	137	137	133	10.83
Châtillon	B	328	342	350	379	405	408	442	447	36.28
Chavannes-sur-Moudon	B-V	209	205	210	206	214	225	233	224	7.18
Cheiry	B	344	363	349	357	365	371	392	379	10.17
Chesalles	B-V	157	155	163	159	148	154	160	169	7.64
Chevroux	B-V	397	394	407	413	414	406	418	430	8.31
Cheyres	B	1'006	1'134	1'153	1'240	1'242	1'338	1'373	1'411	40.26
Corcelles-le-Jorat	B-V	409	412	415	420	427	438	443	421	2.93
Corcelles-près-Payerne	B-V	1'874	1'888	1'901	1'910	1'998	2'042	2'091	2'229	18.94
Cremin	B-V	53	49	49	52	56	53	51	58	9.43
Cudrefin	B-V	1'088	1'197	1'292	1'365	1'427	1'430	1'464	1'516	39.34
Cugy	B	1'370	1'400	1'417	1'444	1'496	1'510	1'640	1'633	19.20
Curtilles	B-V	308	305	309	301	295	306	306	311	0.97
Delley-Portalban	B	848	867	904	919	971	1'016	1'038	1'066	25.71
Domdidier	B	2'504	2'535	2'702	2'825	2'884	2'936	2'948	3'064	22.36
Dompierre	B	707	742	770	807	911	937	994	1'022	44.55
Dompierre	B-V	239	253	251	243	252	246	247	247	3.35
Estavayer-le-Lac	B	4'846	4'966	5'195	5'435	6'011	6'094	6'134	6'208	28.11
Faugy	B-V	728	739	741	756	756	800	825	853	17.17
Fétigny	B	802	816	835	862	878	896	931	962	19.95
Forel-sur-Lucens	B-V	157	162	165	160	153	150	153	154	-1.91
Gletterens	B	728	752	789	851	911	954	957	1'004	37.91
Grandcour	B-V	761	781	794	804	787	817	863	856	12.48
Henniez	B-V	236	234	247	264	276	266	287	339	43.64
Hermenches	B-V	335	348	352	357	364	367	376	382	14.03
Léchelles	B	601	602	617	603	629	666	751	804	33.78
Les Montets	B	1'211	1'233	1'259	1'335	1'333	1'358	1'404	1'405	16.02
Lovatens	B-V	137	143	137	135	128	136	140	151	10.22
Lucens	B-V	2'300	2'316	2'631	2'804	2'973	3'131	3'262	3'285	42.83
Lully	B	853	912	954	1'004	1'036	1'050	1'076	1'124	31.77
Ménières	B	320	324	323	349	340	353	378	414	29.38
Missy	B-V	314	319	311	321	326	319	335	350	11.46
Montagny	B	2'020	2'058	2'044	2'083	2'103	2'204	2'274	2'354	16.53
Morens	B	154	153	149	142	137	142	158	154	0.00
Moudon	B-V	4'620	4'772	4'890	4'841	5'078	5'485	5'656	5'770	24.89
Murist	B	533	558	566	584	595	612	604	621	16.51
Nuvilly	B	333	349	371	376	388	394	398	408	22.52
Payerne	B-V	8'177	8'354	8'662	8'896	9'055	9'131	9'207	9'302	13.76
Prévondavaux	B	65	63	63	64	65	64	61	65	0.00
Prévonloup	B-V	140	142	139	140	148	150	173	172	22.86
Ropraz	B-V	361	356	368	360	367	390	409	405	12.19
Rossenges	B-V	56	66	57	58	59	60	63	65	16.07
Rueyres-les-Prés	B	312	320	320	349	362	376	423	432	38.46
Russy	B	211	210	208	212	211	229	221	216	2.37
Sarzens	B-V	76	81	85	82	79	83	87	80	5.26
Sévaz	B	245	246	250	249	249	255	250	1'659	577.14
St-Aubin	B	1'372	1'397	1'391	1'445	1'526	1'557	1'596	270	-80.32
Surpierre	B	296	308	304	305	311	325	332	330	11.49
Syens	B-V	127	129	120	138	139	138	126	139	9.45
Trey	B-V	247	250	258	264	251	256	267	255	3.24
Treytorrens	B-V	114	115	123	116	118	127	120	124	8.77
Valbroye	B-V	--	--	2685	2712	2787	2'858	2'928	2'960	10.24
Vallon	B	326	316	332	332	351	382	390	404	23.93
Vernay	B	986	1021	1019	1042	1068	1'067	1'067	1'119	13.49
Villars-Le-Comte	B-V	149	143	151	151	154	156	153	150	0.67
Villarzel	B-V	375	382	363	379	400	407	413	415	10.67
Villeneuve	B	305	304	327	322	347	375	372	374	22.62
Vucherens	B-V	516	529	535	516	520	506	532	543	5.23
Vuissens	B	171	181	180	204	228	253	253	245	43.27
Vulliens	B-V	433	436	429	425	424	433	442	462	6.70
Vully-les-Lacs	B-V	--	--	2289	2406	2512	2'643	2'798	2'825	23.42

## Répartition des emplois dans les districts



## Répartition entre les secteurs



Statistiques

## Assemblées générales

L'Assemblée générale des Délégués d'Ascobroye s'est réunie à deux reprises en 2016, ceci en conformité avec les statuts. L'association compte 27 communes.

### 2 JUIN 2016, AVENCHES

#### Comptes 2015

Le bilan final s'élève à Fr. 70'732.45 et les Comptes se soldent avec une perte de Fr 5'438.70 qui avait été budgétée. Le rapport de l'organe de révision ainsi que les comptes 2015 sont approuvés.

#### Organe de révision

Renouvellement du mandat à Fidustavia pour 2016-2018 à raison de Fr. 1'000.--/an hors TVA.

#### Elections

**Commission consultative du GYB** : Mme Milva Antognoni, Conseillère communale de Vernay, et M. Nicolas Leuenberger, Conseiller communal de Gletterens.

**Commission de surveillance des services auxiliaires de la Broye** : Mme Corinne Genoud, Conseillère communale de St-Aubin, M. Gérard Brodard, Syndic de Lully et membre du Comité Ascobroye, M. Camille Bavaud, Conseiller communal de Montagny, Mme Anne-Marie Durussel, Syndique de Nuvilly.

### 15 NOVEMBRE 2016, DOMDIDIER

#### Renouvellement du Comité

L'assemblée générale, en raison de l'assermentation des autorités communales qui a eu lieu en novembre 2016, reporte le renouvellement à une Assemblée générale extraordinaire, en début d'année 2017.

#### Statuts association

Composition du Comité : la proposition de modification de l'art. 12 ainsi qu'une contre-proposition ont été discutées. Celles-ci ne font pas l'unanimité. Toutefois, les Délégués acceptent unanimement que des Conseillers communaux, en fonction, siègent au sein dudit Comité plutôt que restreindre l'accès aux sièges à des Syndics en fonction. Une nouvelle proposition sera soumise à l'Assemblée lors des assises extraordinaires prévues pour le renouvellement de celui-ci.

#### Budget 2017

Celui-ci s'élève à Fr. 432'106.-- dont un excédent de charges de Fr. 5'360.--. Le budget présenté n'est sujet à aucune remarque et commentaire. Il est donc approuvé par acclamations unanimes.

## Comité directeur

#### Composition

##### Basse-Broye :

**M. Joye Pascal**, Syndic de Dompierre, **Président**

M. Oberson Hubert, Syndic de Montagny

##### Centre-Broye :

**M. Brodard Gérard**, Syndic de Lully et **Vice-Président**

M. Jaccard André, Syndic de Cheyres

M. Kilchoer Nicolas, Syndic de Châtillon

M. Losey André, Syndic d'Estavayer-le-Lac

##### Haute-Broye :

Mme Savary Nadia, Syndique de Cugy

M. Gorret Jean-Pierre, Syndic de Villeneuve

M. Noël Christophe, Syndic de Vuissens

##### Participent avec voie consultative :

M. Chardonnens Christophe, Préfet

Le Président ou le Vice-Président fribourgeois de la COREB

## Activités

### Délégations du Comité

En séance extraordinaire du 20 mai 2016, les délégations du Comité ont été attribuées au sein des différentes commissions et groupes de travail.

### Divers

Par l'aspect intercantonal de certains dossiers, leur traitement a été délégué à la COREB mais est activement suivi par Ascobroye. C'est notamment le cas pour les sujets mentionnés ci-après. Ils sont, d'ailleurs, détaillés dans le rapport d'activité de la COREB : les transports publics ; Région Capitale Suisse ; Aéroport ; PDR Broye ; FDR ; App-App ; CPNV – EPIB ; Innoreg ; NPR ; Promotion économique ; Estavayer2016 ; Fusion des Services et soins à domicile de la Broye vaudoise et fribourgeoise ; etc.

### Statuts

A de nombreuses reprises les statuts ont été discutés et les conclusions sont les suivantes : diminuer le nombre de sièges n'est pas souhaité car cela affaiblirait le Comité et l'association. Il est, dès lors, préférable d'attribuer le siège à une personne qui soit motivée à œuvrer en faveur des intérêts de l'association, qu'elle soit un(e) Conseiller communal ou un(e) Syndic convaincu et motivé. Une attention toute particulière sera portée à la répartition des sièges de manière géographique ainsi qu'au sein des Communes en fonction des fusions de celles-ci.

Enfin, le courrier de la Commune de Fétigny conforte le Comité dans ses réflexions.

### Ecole de musique multisite

Les réflexions se poursuivent et une analyse a été réalisée sur la base d'une Commune pilote, Cugy, faisant cas de tous les cas de figure. Un tableau d'analyse a été rédigé en vue de l'établissement d'une convention pour les Communes. Elle sera soumise au Comité puis à l'Assemblée générale.

### EVENT Ascobroye

Questionnaire de satisfaction et de suggestion a été mis au point. Il sera remis aux participants durant l'EVENT.

En 2016, le Comité a renoncé à organiser un événement puisque l'agenda politique était suffisamment chargé par Estavayer2016, les informations RIE III, les élections, etc.

### Estavayer2016

Après consultation des différentes régions du Canton, la Conférence des Préfets a répondu négativement à la demande d'Estavayer2016 pour le financement de la cérémonie officielle avec les porteurs de drapeaux. Les Communes ont également été sollicitées et ne sont pas entrées en matière. De plus, ces dernières ont également été quémandées financièrement pour la remise des prix.

Cérémonie officielle / porteur des drapeaux : Ascobroye a sollicité toutes les Communes de la Broye afin qu'elles mandatent un porteur de drapeau et mettent à disposition leur blason pour la chorégraphie qui a eu lieu en ouverture de la Fête fédérale. Le Président d'Ascobroye et son secrétariat se sont investis et ont également apporté un soutien aux Communes du Canton qui ne disposaient pas de porteur.

### Arcades

Cf rapport de la Fondation Cherpillod, en page 60.

### Collaboration entre les Comités de l'ARBV et d'Ascobroye

Le Comité a pris l'initiative de mettre en place, au minimum une fois l'an, une rencontre avec le Comité de l'ARBV, en vue d'un rapprochement des deux Comités. Les réflexions portent notamment sur :

Pourquoi conserver les deux associations, leur statut ? Quels sont les besoins de l'ARBV et d'Ascobroye ? Devenir des commissions vaudoise et fribourgeoise sous l'égide de la COREB ? Cela sans rien changer si ce n'est faire disparaître les Assemblées générales, ...

## Don(s) / soutien(s)

### App-App

Un don de Fr. 8'000.- en faveur des cours d'appuis aux apprentis – App-App a été accordé pour l'année scolaire 2016-2017.

### Conseil des Jeunes du Canton de Fribourg

Ascobroye a été interpellée par la DIAF qui regrette qu'aucun jeune broyard n'ait été nommé au Conseil des Jeunes du Canton de Fribourg en janvier 2016. Le Comité a sensibilisé les Communes à la question par le biais d'un courrier. Depuis, une communication de la part de la Commune de Montagny a démontré que deux jeunes broyards, de Vuissens et Montagny, ont été nommés au sein de ce Comité, en date du 7 novembre 2016.

## Préavis

02.02.2016	Rueyres-les-Prés : révision générale du PAL – examen préalable
26.04.2016	Estavayer-le-Lac : PAD « Plein Sud » et modification du PAD
29.09.2016	Sévaz : PAD « PS Lidl » - examen préalable
02.12.2016	Delley-Portalban : PAD zone tourisme et loisirs, modification partielle du PAZ et RCU – examen final

## Consultations

### PDCant

Message 2015-DAEC-159 du Conseil d'Etat au Grand Conseil accompagnant le projet de décret fixant les principes généraux et les objectifs en matière d'aménagement du territoire. Le document étant compliqué, la députation broyarde a été mandatée afin de s'assurer que Rose de la Broye ne soit pas sortie du secteur stratégique cantonal.

### Avant-projet de loi modifiant la loi sur les Communes (nbre de signatures pour demander un référendum)

En référence à la position de la Conférence des Syndics des Chefs-lieux et grandes Communes du Canton de Fribourg, Ascobroye s'oppose à l'assouplissement du seuil légal du dixième des citoyens pour demander le référendum et soutien donc le statu quo, dans sa prise de position.



Pascal Joye  
Président du Comité d'Ascobroye

## Arcades

Pour Arcades Fribourg, 2016 a été une année qui a vu le développement des accompagnements individuels ainsi que l'augmentation des projets collectifs et communautaires.

De plus, la première partie de notre réflexion sur la communication a donné lieu à la création de nouveaux outils qui doivent permettre de présenter plus facilement nos prestations.

Cependant, sur demande du comité de l'Ascobroye, les enquêtes auprès des communes et des jeunes de la Broye fribourgeoises ont été reportées afin qu'une présentation de nos prestations aux communes membres ait pu être préalablement réalisée.

### Axe individuel

En ce qui concerne l'axe individuel, 2016 a été sensiblement similaire à 2015. En effet, le nombre de demandes (34 pour 2016 contre 33 pour 2015) a très peu varié. Cependant, il est intéressant de noter l'augmentation des demandes de la tranche d'âge des 12-17 ans (+55%).

Malgré la stabilité des demandes, le nombre d'accompagnements individuels a augmenté globalement de 30% en 2016 (40% pour les 12 – 17 ans). Cette évolution est principalement due aux raisons pour lesquelles les jeunes de la tranche d'âge des 12 -17 ans font appel à Arcades. Celles-ci sont principalement d'ordre professionnelle. Parallèlement, pour cette tranche d'âge, le nombre d'entretiens a augmenté de 60%.

En 2016, les accompagnements individuels terminés ont permis d'atteindre 37% des objectifs des jeunes de 18 à 25 ans et 60% pour les jeunes de 12 à 17 ans.

### Axes collectif et communautaire

Courant 2016, 13 projets collectifs et communautaires ont été initiés et/ou accompagnés par Arcades.

Les projets collectifs n'ont pas permis d'atteindre l'ensemble des objectifs désirés. Dès lors, pour 2017, nous allons proposer des activités sportives et/ou culturelles à raison d'une fois par mois. Celles-ci auront principalement pour but de mobiliser les jeunes afin de les responsabiliser dans l'organisation d'activités. De plus, elles doivent de créer un lien de confiance permettant l'expression des besoins, des difficultés et/ou des projets des jeunes et de travailler sur les difficultés personnelles de certains d'entre eux dans un groupe.

Les projets communautaires ont pour buts, par exemple de :

- D'une part, définir les besoins des communes de la Broye fribourgeoise par rapport aux jeunes. Et, d'autre part, identifier les besoins des jeunes de ces mêmes communes. Ce travail nous permettra, si nécessaire, d'adapter nos prestations aux besoins actuels.
- Dans le cadre du CO de Domdidier, sur demande de la direction et en collaboration avec celle-ci, une enquête ayant pour but d'entendre les élèves et les différents intervenants sur leur bien-être au sein de l'école est en cours. Elle doit permettre de mettre en place des actions concrètes visant à améliorer le bien-être.
- Dans le cadre des Projets Professionnels Concrets (PPC) du Gymnase Inter-cantonal de la Broye, nous avons travaillé avec une dizaine d'étudiants fribourgeois à la réalisation de deux projets (multiculturel et prévention du racisme).

## Arcades (suite)

- Enfin, le Conseil des jeunes broyards a été créé fin 2016. Celui-ci a pour but, entre autre, de favoriser la participation des jeunes à la vie régionale, de leur permettre de se positionner sur des sujets qui les concernent et de conduire des projets.

### Prestations hors-murs

Courant 2016, les présences hors-murs ont été intensifiées, notamment à Domdidier. De plus, les premiers retours de l'enquête auprès des communes de l'Ascobroye démontrent que certaines d'entre elles souhaitent une plus grande présence sur leur territoire. Une réflexion devra être menée afin de définir les adaptations à apporter.

Suite au renforcement des liens avec le CO de Domdidier, une réflexion quant à une présence d'Arcades plus régulière au sein de celui-ci a donné lieu à un projet qui sera proposé au cours du premier semestre 2017 à la direction du CO.



## Rapport annuel 2016 ARBV

L'Association Région Broye-Vully a réuni ses membres pour les assemblées générales, le 2 juin à Avenches et le 17 novembre à Domdidier, sous la présidence de M. Daniel Goy (ancien président) et M. Olivier Piccard (Préfet et vice-président). Les Associations partenaires, COREB, Ascobroye et ARBV, se sont coordonnées afin de tenir leurs assises, le même soir.

Le Comité Directeur (CDir) est présidé par Mme Christelle Luisier Brodard, Syndique de Payerne. Les statuts précisent sa composition :

- le Préfet du district Broye-Vully, M. Olivier Piccard
- 3 représentants des Communes de Payerne, de Moudon et d'Avenches (Mme Christelle Luisier Brodard, Mme Carole Pico et M. Gaetan Aeby)
- 6 représentants de Municipalités d'autres Communes du district (Mme Alette Rey et MM. Blaise Baumann, Blaise Clerc, Christian Cosendai, Alexandre Gorgerat, Benjamin Borlat)
- 1 Député, M. Philippe Cornamusaz
- 2 représentants de milieux économiques, M. Yves Diserens, M. Jean-Pierre Bangerter.
- le président de la COREB, M. Olivier Piccard

Le CDir porte les préoccupations majeures de la région et pour la région, travaille sur les mandats qui lui sont confiés par les statuts, le soutien des Communes, le développement économique et la défense des intérêts de la Broye.

### ELECTIONS EN 2016 :

**Présidence de l'AG ARBV** : Mme Mireille Schaer, vice-syndique de Vully-les-Lacs, remplace M. Daniel Goy.

**Vice-présidence de l'AG ARBV** : M. Yanick Escher, remplace Mme Mireille Schaer

**Comité directeur ARBV** : M. A. Jordan est démissionnaire de fait (changement de district suite à la fusion de Carrouge). M. B. Borlat (commune de Corcelles-le-Jorat) est nommé comme son successeur.

**Comite directeur ARBV** : Pour remplacer M. D. Trolliet la commune d'Avenches a nommé M. G. Aeby comme représentant.

Les nouveaux membres ont été élus officiellement par l'AG ARBV du 17 novembre 2016.

Représentants de l'ARBV – remplacement des membres des commissions de la COREB :

Plusieurs nouveaux membres dans plusieurs commissions ont été désignés :

**Commission économique** : M. André Bersier

**Comité de gestion du FDR** : M. Olivier Barraud, M. Gaetan Aeby.

**PDR Broye** : M. Patrick Gavillet, M. Gaetan Aeby, M. André Bersier, M. Max Blaser.

Commission des déchets : Mme Michèle Pidoux-Jorand, M. Bernard Nicod, M. Loris Piccin, M. Yanick Escher,

**Commission des transports** : M. Eric Kueng, M. Loris Piccin

Les nouveaux membres ont été officiellement élus lors de l'AG COREB le 17.11.2016.

L'entrée en vigueur de la LAT (loi fédérale sur l'aménagement du territoire) avec ses conséquences sur l'aménagement du territoire communal et régional ont représenté l'une des préoccupations prioritaires du CDir.

Une prise de position par la COREB a été faite concernant les zones ZIZA. La 4ème adaptation du Plan Directeur cantonal qui régira le dimensionnement de la zone à bâtir a été mis en consultation. Un projet de préavis a été fait par la COREB.

Plusieurs remontes entre l'UCV (M. Clerc, Mme Luisier) et Mme J. de Quattro ont eu lieu afin de discuter du nouveau Plan Directeur.

## Rapport annuel 2016 ARBV (suite)

Le CDir a décidé d'augmenter, dans le budget 2017, la cotisation des Communes de Fr. 7.80/hab à Fr. 8.—/hab et d'utiliser les réserves. Cette augmentation résulte de la baisse des contributions LDER depuis plusieurs années.

Voici un résumé non exhaustif des autres préoccupations et prises de position 2016 (vous retrouverez certains dossiers sous d'autres rubriques du rapport annuel CO-REB) :

### **AMÉNAGEMENT TERRITOIRE/ LATC/ZIZA :**

#### **Stratégie de gestion des zones d'activités / synthèse de l'étude de base :**

Une étude a permis de dresser un premier bilan des zones d'activités à l'échelle cantonale. La LAT impose que les ZIZA (qui ont un aspect régional) aient un système de gestion supra-communale.

#### **Avant-projet de loi portant sur la révision de la partie "aménagement" de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) :**

M. Arm a rédigé un document de travail pour la réponse. Une réponse groupée ARBV et COREB a été envoyée.

### **CONSULTATION DU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS**

Une motion a été déposée par Mme Luisier. Le Conseil d'Etat a suivi cette motion et a accepté l'entier du financement cantonal supplémentaire pour le financement de la FAJE.

### **TRANSPORTS PUBLICS :**

#### **Plateforme de covoiturage Frimobility**

L'ARBV a versé à ACF une participation financière de Fr. 6'000.-, valable pour une durée de 3 ans, comprenant les éléments suivants : développement du site Fr. 5'000.- et inscription des points GPS FR. 1'000.- Cette plateforme est en phase finale. Les 18 Communes vaudoises adhérentes ont reçu les panneaux pour les places de parcs. Elles ont répertorié les données de géo localisation sur le site internet [www.frimobility.ch](http://www.frimobility.ch). Un point presse sera fait au début de l'année 2017.

Ecoles et transports publics VD : une rencontre a eu lieu le 31.08.2016 à Avenches. Etaient présents : la DGMR, les écoles concernées, les Communes concernées, Carpostal et quelques membres de la CTr. Quelques adaptations devront être faites en vue de la nouvelle cadence. (Des rendez-vous pour la suite ont été planifiés entre les personnes concernées).

### **SOINS À DOMICILE :**

Le projet de loi prévoit que les associations régionales de soins à domicile seront remplacées par 4 IRS Institutions Régionales de Santé (en fusionnant les soins à domicile et les réseaux). Volonté de créer une 5ème région intercantonale, ou une sous-région, pour notre région (fusion VD-FR) suite à la refonte du système afin de maintenir une autonomie de la région broyarde. Une séance d'information a eu lieu en décembre 2016. Ce dossier sera repris en 2017.

### **STEPS RÉGIONALES :**

Une des questions principales concerne le fait que les emprunts destinés au financement des STEPS ne soient pas compris dans les plafonds d'endettement. Diverses démarches ont été entreprises afin de pouvoir répondre précisément à cette question. Un groupe de travail et une délégation ont été formés pour traiter ce sujet. La délégation a été reçue à deux reprises par le Conseil d'Etat.

### **SÉANCE ARBV-ASCOBROYE**

Le CDir ARBV et le CDir Ascobroye se sont réunis le jeudi 3 novembre 2016 afin de définir la nécessité de maintenir les deux structures. Une fusion n'est pas souhaitée mais un rapprochement oui. D'autres rencontres de ce type sont prévues d'être organisées.

## Rapport annuel 2016 ARBV (fin)

### DIVERS

Plusieurs autres sujets ont été réfléchis et traités durant l'année 2016 au cours des cinq séances du Comité Directeur de l'ARBV. Dans le rapport d'activité 2016 de la COREB, vous trouverez les détails sur des dossiers également traités par le CDir: Plan Directeur régional, Aéroport, projets LADE et NPR, App-App entre autres.



Christel Luisier Brodard  
Présidente du Comité directeur ARBV

### Remerciements

*Le team administratif de la COREB  
tient à remercier très sincèrement  
tous les acteurs Régionaux avec qui, il  
partage une collaboration très fruc-  
tueuse !*

*Avec une pensée toute particulière à  
l'attention des membres des exécutifs  
sortants.*

*Le staff se réjouit d'ores et déjà de l'en-  
gagement des nouveaux élus commu-  
naux à l'essor de notre  
région.*



**LA BROYE**  
*unie pour agir !*

2003



*Associations régionales*

ASSOCIATION REGION BROYE-VULLY

## Dates à reporter dans votre agenda

16.02.2017

Assemblée générale extraordinaire d'Ascobroye à Lully

02.03.2017

Transports : séance information à Avenches

09.03.2017

Transports : séance information à Granges-Marnand

22-24.05.2017

EBACE à Genève

08.06.2017

Assemblées générales de la COREB, l'ARBV et d'Ascobroye à Lucens

07.09.2017

Vitalab – Sensibilisation à la gestion de la santé en entreprise

28.09.2017

Apéritif économique broyard à Payerne

02.10.2017

Vitalab – Stress

02.11.2017

Vitalab – Equilibre vie privée – vie professionnelle

09.11.2017

Assemblées générales de la COREB, l'ARBV et d'Ascobroye à St-Aubin

30.11.2017

Vitalab - Motivation

17 au 26 novembre 2017

Comptoir broyard à Payerne

### **PRÉ-RÉSERVEZ EN 2018 !**

11.01.2018

Vitalab – Conduite / leadership

08.02.2018

Vitalab – Ergonomie

08.03.2018

Vitalab – Prévention des conflits



Tél. +41 26 663 90 80  
Fax +41 26 663 90 89  
info@coreb.ch  
www.coreb.ch

